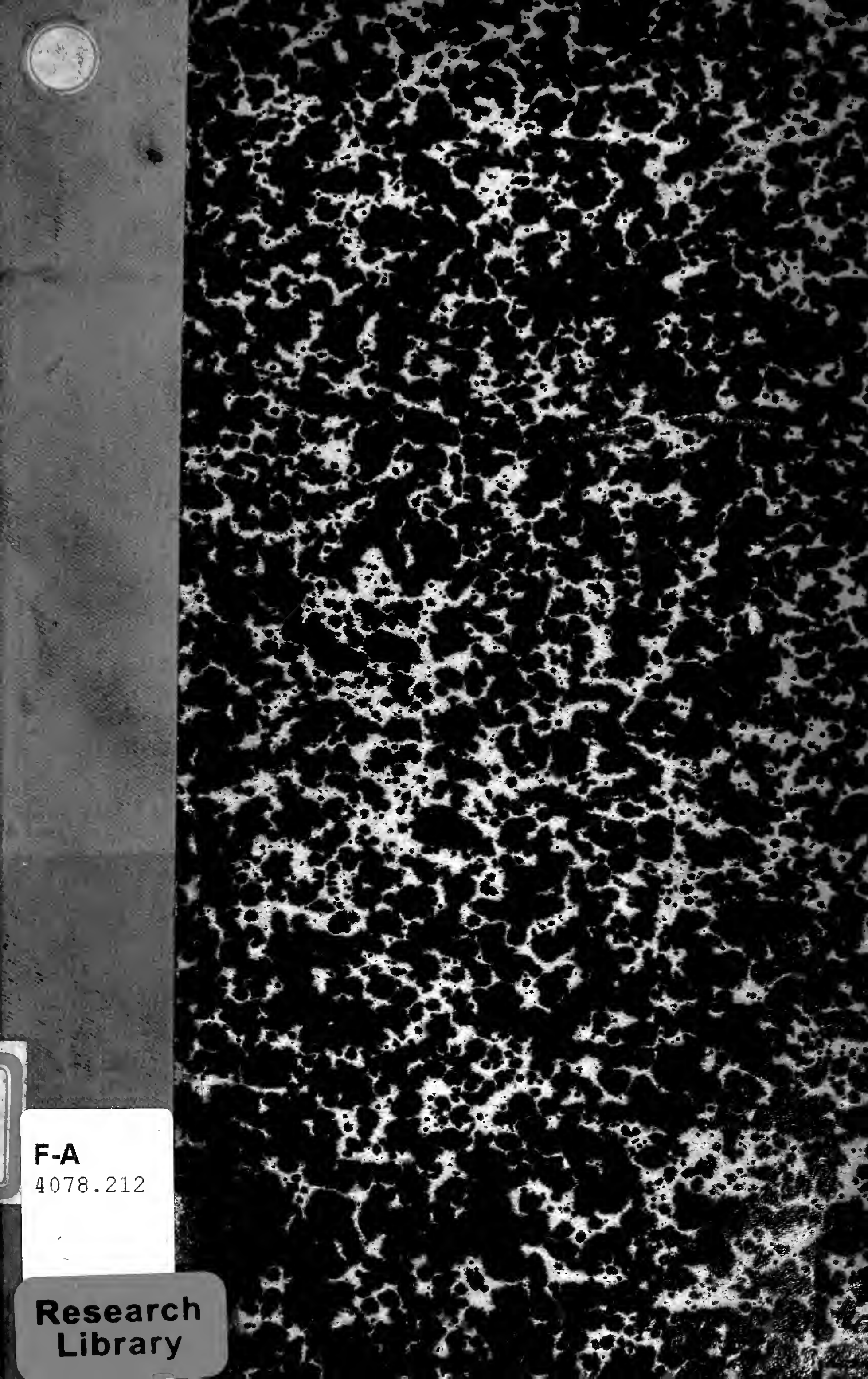






Monsieur Anatole de Montaiglon
De la part de son [illegible] confrère
Ch. de Beaurepaire

NOTES HISTORIQUES

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE

DE LA VILLE DE ROUEN

PAR M. CH. DE BEAUREPAIRE



ROUEN
IMPRIMERIE DE A. PÉRON
Rue de la Vicomté, 55

1854

NOTES HISTORIQUES

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE

DE LA VILLE DE ROUEN

PAR M. CH. DE BEAUREPAIRE



ROUEN

IMPRIMERIE DE A. PÉRON

Rue de la Vicomté, 55

—

1854

NOTES HISTORIQUES

SUR LE

MUSÉE DE PEINTURE

DE LA VILLE DE ROUEN,

Par M. Ch. DE BEAUREPAIRE.

On convient généralement que la Révolution française a été fatale aux arts ainsi qu'à la littérature. Il n'en pouvait être autrement. Les ordres religieux abolis, que devenaient ces merveilles d'architecture que la piété de nos pères avait consacrées à Dieu? Ces monuments que nous admirons aujourd'hui, dans les débris qu'ils ont laissés sur le sol, ne devaient pas survivre au but de leur fondation. Le mérite de l'art, faiblement ou peu généralement apprécié, ne suffisait point, malgré les efforts de quelques hommes, pour protéger les peintures et les sculptures sacrées qui enrichissaient les chapelles, couvraient les saintes reliques ou servaient à la célébration des divins mystères, du moment qu'on était convenu de ne plus voir en elles qu'une expression de la crédulité. Les écussons attiraient naturellement le mépris sur les tombeaux et les verrières qu'ils ornaient d'ordinaire, et la haine qu'on avait inspirée au peuple pour l'autorité civile et religieuse se retournait contre celle de la science et du

génie. Tout ce qui attestait la supériorité excita le soupçon, tout revêtit, aux yeux des populations égarées, le caractère de la superstition et de la féodalité. Ce fut peu de s'attaquer aux statues des rois et des saints, aux châteaux et aux églises ; on prit, en plusieurs endroits, *de simples feuilles de lierre et d'acanthe, des masques de chimères antiques et des lions égyptiens pour des signes féodaux* (1) ; un zèle farouche sembla s'attacher à faire disparaître de la face de la France tout ce que le génie des arts avait fait depuis plusieurs siècles pour la glorifier et l'embellir. Il en coûte de le dire : même dans ce pays, qui eut part moins que tout autre aux malheurs de cette époque, que de ruines, que de pertes irréparables ! On a gaspillé les fonds publics à détruire et à dévaster, et, pour comble de ridicule, un citoyen ombrageux exprima hautement ses alarmes de voir subsister au-dessus de la cathédrale déserte un coq qu'il considérait, lui aussi, comme un emblème de fanatisme (2).

Si, malgré l'esprit de vandalisme qui régnait presque partout, de nombreux objets d'art ont été conservés à ce département, nous en sommes redevables, nous ne devons pas l'oublier, à quelques personnes intelligentes et actives qui songèrent de bonne heure à les réunir sous les

---

(1) Voy. Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République tous les objets qui peuvent servir aux arts, etc. An II de la République.

Voy. aussi les rapports sur le vandalisme, par le citoyen Grégoire. An III.

(2) J'ai tiré des archives départementales la plupart des renseignements qui m'ont servi à composer cette notice. Je me dispenserai d'y renvoyer le lecteur, chaque fois que ces renseignements auront été empruntés aux liasses spéciales à cette matière. Les archives municipales de Rouen ne m'ont servi que pour la seconde partie.

yeux de l'autorité centrale, et à former un musée départemental et public de ces dépouilles, que la confiscation avait mises aux mains de la nation, ou plutôt avait livrées en proie à l'ignorance et à la cupidité La loi du 5 novembre 1790 avait décidé qu'il serait fait de l'ordre du département, par les directoires de districts ou par tels préposés que ceux-ci commettraient, un catalogue des livres, manuscrits, médailles, machines, tableaux, gravures et autres objets de ce genre qui se trouveraient dans les bibliothèques ou cabinets de corps, maisons et communautés supprimés et conservés provisoirement. Au corps législatif, il était réservé de déterminer les objets à conserver d'après les observations des municipalités, vérifiées par les directoires de districts, et d'après l'avis du département; ces dispositions et celles de la loi du 20 mars 1791, étaient insuffisantes; le directoire de la Seine-Inférieure prit sur lui d'y suppléer. Il s'attribua un rôle plus important que celui que les lois lui assignaient. Nous nous garderons de lui en faire un reproche, puisque ce fut à notre profit; nous nous empresserons même de reconnaître la vérité du témoignage qu'il se rendait à lui-même en l'an IV, en déclarant que l'Administration n'avait point *entendu concentrer les sciences et les arts dans un cercle étroit, mais conserver plus sûrement des objets scientifiques qui auraient pu être confondus, lors de la vente, avec le mobilier des maisons nationales.*

Dès le mois de juillet et le mois d'août 1791, MM. Lemonnier et Le Carpentier s'étaient livrés à l'examen et au triage des tableaux qui provenaient des établissements religieux supprimés dans l'étendue du district de Rouen, et se trouvaient accumulés avec les livres et les archives dans le couvent des Jacobins. M. Lemonnier, peintre de l'Académie royale et membre de la Commission des monuments, était venu dans ce pays, qui l'avait vu naître et où

se trouvaient ses principales œuvres, pour éclairer et seconder les administrateurs du département. Ce fut à ses instances qu'on adjoignit M. Le Carpentier au travail du dépôt. Celui-ci s'était établi à Rouen, après quelques années d'absence, pour faire les dessins de l'Histoire pittoresque de France, emploi que la Révolution était venue tout-à-coup arrêter. Ces deux artistes, accompagnés de M. Goube, administrateur du district de Rouen, et de Dom Gourdin, ancien religieux de Saint-Ouen, furent introduits, le 18 août 1791, auprès du directoire du département, et appelèrent l'attention de ses membres sur les monuments de l'art et de la littérature. M. Lemonnier présenta un mémoire tendant à ce qu'il fût très incessamment désigné un local pour le muséum ou bibliothèque publique, et que ce choix une fois déterminé, on profitât du reste de la saison pour faire partir deux commissaires à l'effet de recueillir dans le département les livres choisis des bibliothèques, devenues domaines nationaux, les tableaux, sculptures, vitraux, inscriptions, vases et médailles, etc. Cette demande, nous le constatons à l'honneur du directoire, fut prise en sérieuse considération. Dom Gourdin et M. Le Carpentier furent autorisés, par arrêtés des 5 et 13 septembre 1791, à parcourir les églises collégiales et maisons supprimées, dans toute l'étendue de la Seine-Inférieure, pour y procéder à l'inventaire raisonné des bibliothèques, tableaux et monuments d'art. Ils parcoururent Blainville, Argueil, Beaubec, Forges, Neufchâtel, Gournai, Bellozanne, Aumale, Saint-Martin-d'Auchi, le Tréport, Eu, Dieppe, Veules, Saint-Valeri-en-Caux, Valmont, Montivilliers, le Havre, Ingouville, Graville, le Valasse, Ouville, Caudebec et Saint-Wandrille Ils trouvèrent à Saint-Martin-d'Auchi deux tableaux de Restout, l'Annonciation et Saint Martin partageant son manteau; à l'abbaye du Tréport, trois tableaux, le premier de l'un

des Vanloo, représentant la fondation de l'abbaye par Robert comte d'Eu, les deux autres représentant la Cananéenne et la Samaritaine, d'après Boullogne et Ph. de Champagne; au couvent des Capucins du Havre, un bon tableau de contretable, l'Adoration des Bergers, de Sacquespée (1); aux Feuillants d'Ouville, plusieurs tableaux d'un mérite remarquable, dont quelques-uns figurent encore aujourd'hui au musée; aux Capucins de Caudebec, Notre-Seigneur descendu de la croix, sur les genoux de sa mère, peint par Sacquespée; à Saint-Wandrille, la Multiplication des pains, saint Benoît, entouré de ses religieux, recevant le viatique; l'Aumône faite par la Vierge encore enfant, de Daniel Hallé (2); saint Benoît mourant entouré de ses religieux, de Sacquespée; la Trinité, de Le Tellier, et une belle collection de médailles de bronze; à l'abbaye du Valasse, ils n'avaient trouvé qu'un petit nombre de tableaux : le reste, ainsi qu'une partie notable de la bibliothèque, avait déjà été vendu par le commissaire du district, malgré les réclamations de la municipalité. Le district de Gournai n'avait rien produit; tout avait été vendu ou pillé.

L'enlèvement des livres et des œuvres d'art se fit presque partout sans obstacle. Le Havre obtint que le tableau de la contretable des Capucins resterait dans leur église, jusqu'à ce qu'elle eût été complètement fermée. A Fécamp, le trésorier de Saint-Etienne, le sieur Mettais, s'opposa à

---

(1) Tableau original peint en 1670; 7 pieds 7 pouces sur 5 pieds 4 pouces de large. *Lettre de Le Carpentier.* Au Havre se trouvait un autre tableau du même maître, représentant une offrande à la Vierge, peint en 1671; 6 pieds 10 pouces sur 4 pieds 10 pouces de large.

(2) Second essai sur le département de la Seine, par S.-B.-J. Noël, p. 142, 143.

l'enlèvement du beau tableau de La Hire, qui provenait de l'église supprimée des Capucins et avait été déposé dans l'église paroissiale. Le peuple s'attroupa autour des voitures où l'on avait chargé les trésors littéraires et artistiques du pays, et se mit à couper les cordes qui les retenaient. Le conseil municipal, pour calmer cette effervescence, jugea prudent de faire remettre au sieur Mettais le tableau qu'il réclamait, et requit main-forte pour le départ des commissaires et de leur butin; mais Fécamp ne gagna rien à cette résistance : le trésorier et le major de la garde nationale, pour en avoir été complices, furent très sévèrement repris, et le chef-d'œuvre de La Hire fut enlevé quelques jours après et escorté, pour plus de sûreté, à une grande distance de la ville, par un détachement de cavalerie.

A la suite de cette tournée, M. Le Carpentier reçut une commission spéciale pour le déplacement de la Mort de saint François, de Jouvenet, et peu de temps après, le 26 janvier 1792, il fut chargé de la visite de tous les établissements religieux supprimés de la ville de Rouen, et du transport des objets d'art qui s'y rencontreraient au couvent des Jacobins. Ce nouveau versement, qui porta à sept cent vingt-huit le nombre des tableaux, ne fit qu'augmenter le pêle-mêle qui existait déjà. Il devenait urgent, plus que jamais, de mettre à part les chefs-d'œuvre dont l'intérêt public réclamait la conservation. Le travail de triage et de classement fut entrepris par MM. Lemonnier et Le Carpentier, et bientôt ils furent en mesure de présenter au directoire de département un état des tableaux rassemblés au dépôt. Il en résultait que sur le nombre, cent quarante-un étaient des originaux faits pour honorer l'école française, et méritaient d'être recueillis dans le musée que le département se proposait de former; que quatre-vingt-dix-sept étaient de bonnes copies ou des ori-

ginaux d'un mérite inférieur, propres à décorer les églises ; que-quatre cent quatre-vingt-dix étaient inutiles ou d'une composition si médiocre qu'ils devaient être vendus ou distribués aux églises de campagne. Le directoire décida, par arrêté du 21 mai 1792, que les tableaux de première classe seraient réparés, nettoyés et suspendus provisoirement tant dans l'église Saint-Ouen que dans les salles des Jacobins, pour y rester à la disposition du département ; que ceux de deuxième classe seraient accordés à titre de dépôt provisoire aux fabriques des villes et bourgs de la Seine-Inférieure, pour être également à la disposition de l'Administration, dans le cas où l'Assemblée nationale en ordonnerait autrement ; qu'il serait fait par M. Le Carpentier un second choix des tableaux de troisième classe ; que les meilleurs seraient mis en réserve pour en être disposé ainsi qu'il serait statué ultérieurement. Quant aux portraits, ils devaient être rendus aux familles qui les réclameraient.

Le soin de former une collection de tableaux à l'église Saint-Ouen fut confié à M. Lemonnier, sous la surveillance d'un administrateur du département, M. Rondeaux de Montbray, que le progrès funeste de la Révolution fit bientôt disparaître de la scène politique, au grand préjudice des arts et de la littérature dont il soutenait généreusement la cause. Le sieur Bellot, peintre de Paris, transporta à Saint-Ouen et répara, d'après leurs ordres, quarante tableaux de grande dimension ; les plus petits et ceux qui semblaient d'une plus haute valeur furent laissés à la garde de M. Le Carpentier et placés dans deux salles du couvent des Jacobins, comme particulièrement propres à orner un musée. Les frais qu'entraînèrent le rassemblement, la réparation et le placement des tableaux, découragèrent le département ; il fut décidé qu'on s'en tiendrait là pour le moment. Quoique le projet de M. Lemonnier n'eût

reçu qu'un commencement d'exécution, il ne laissa pas de s'applaudir de ses résultats. « J'espère, écrivait-il à son « ami M. Rondeaux, que vous n'aurez que de la satisfaction « de cette entreprise, qui va fixer la marche uniforme « dans les départements, par le rapport exact que j'en « ferai au Comité des arts à Paris. » Dans une autre lettre, il annonçait que le ministre lui avait adressé des félicitations pour ses opérations à Rouen. L'Administration départementale, de son côté, ne pouvait manquer de lui témoigner sa reconnaissance pour les importants services qu'il rendait gratuitement au pays. Elle le fit, mais sans profit pour la gloire de l'artiste, en lui confiant, de l'aveu du Conseil national, l'exécution d'un tableau allégorique *propre à rappeler à tout cœur français que l'homme libre chérit l'égalité*.

Ce qui est certain, c'est que cet essai de musée, organisé avec célérité, dans la crainte des événements, fut accueilli dans cette ville avec une faveur marquée, et ne fut point sans influence pour inspirer au peuple le respect des œuvres d'art. Malheureusement, cette exposition ne dura guère. A en croire M. Vauquelin (1), la barbarie l'aurait fait disparaître sous le prétexte le plus insensé. Mais rien ne put décourager M. Lemonnier. Il continua à avertir les administrateurs ; il redoubla d'efforts pour ranimer en eux le goût des arts qu'affaiblissaient de plus en plus les préoccupations politiques. « Dans l'intérieur des maisons religieuses, leur écrivait-il, on trouvera beaucoup de choses qu'il faut soigneusement recueillir. Qu'on enlève tout, je vous prye, très strictement, moyens tableaux,

---

(1) *Voyez* Mémoire du citoyen Auber sur la nécessité de réunir et de rendre publics, dans le département, les chefs-d'œuvre de l'art, et en particulier ceux de la commune de Rouen.

tous objets de curiosité, et surtout les estampes. C'est là où on retrouvera les belles épreuves; jusqu'à présent elles ont toutes été pillées ou vendues pour la forme. Je suis sûr de ce que j'avance. Faites en sorte qu'on ne pille plus, et que les municipalités ne s'approprient plus rien de choses essentielles. » Une autre fois il leur disait: « Sauvés promptement de votre ci-devant église cathé-« drale les objets d'art et de richesse de tout genre; « surveillés la conservation des chefs-d'œuvre de Cham-« pagne, de Jouvenet, de Le Tellier, ainsi que les statues, « notamment celles de Brézé et son sarcophage, les co-« lonnes et les marbres, dont on peut faire un emploi utile. « Qu'il ne soit porté aucune atteinte aux portes de Saint-« Maclou, aux plus beaux vitraux épars. » Assurément, on ne peut songer sans peine à ces marbres et à ces peintures arrachés, sans respect du passé, de lieux pour lesquels ils avaient été faits, de leur musée naturel, s'il est permis de parler ainsi. A une église seule convenaient ces ornements que la pensée religieuse avait inspirés pour la décoration des autels, et ces pieux monuments que l'affection des familles avait destinés à couvrir la cendre des morts et à perpétuer leur mémoire. Hors de là, *l'emploi le plus utile* semblait encore misérable Mais, hélas! au point où on était arrivé, on ne comprend que trop le sentiment d'effroi qui animait M. Lemonnier; l'enlèvement de ces objets était devenu une mesure nécessaire; c'était le seul moyen de les préserver de la friponnerie des spéculateurs, du vandalisme des administrations inférieures.

Lorsque le décret du 16 août 1792 eut ordonné l'aliénation de toutes les maisons occupées par les religieux et religieuses, de nouvelles visites durent avoir lieu. Jusqu'alors, en effet, on ne s'était occupé que des couvents d'hommes. Le sieur Bellot fut nommé, par arrêté du dé-

partement (16 août 1792), commissaire, aux fins de se transporter dans les maisons religieuses du département, et d'en enlever avec soin tous les monuments relatifs aux arts et aux sciences, pour le tout être déposé dans la salle des ci-devant Jacobins (1). Le 28 octobre même année, le Conseil du département arrêta, d'après les ordres du Ministre de l'intérieur, qu'il serait nommé, par chaque district, un homme de goût, ami des arts, qui se transporterait dans chacune des maisons royales, religieuses et des émigrés, situées dans l'arrondissement du district. pour y prendre note, marquer d'une étiquette ou cachet tous les objets dont il jugerait la conservation utile au progrès des sciences, avant qu'il fût procédé à la vente du reste du mobilier. Ces objets devaient être recueillis par les soins de cet homme de goût, dans un ou plusieurs dépôts provisoires. en attendant que le département les fît transférer au dépôt général, sous l'inspection d'un commissaire délégué à cet effet. Ce ne fut point sans chagrin que M. Le Carpentier se vit alors préféré un étranger qu'il ne considérait que comme son *broyeur de couleur ;* il se plaignit avec amertume d'être dépouillé d'une opération dont il se disait le premier auteur, et cette disgrâce, qu'il attribuait à M. Lemonnier, mit la mésintelligence entre ce peintre et lui. Il ne paraît pas, du reste, que le sieur Bellot soit demeuré longtemps à Rouen ; M. Le Carpentier continua à y résider, fut nommé professeur de l'Ecole de dessin, et demeura chargé de toutes les opérations relatives à la recherche, conservation et restauration des

---

(1) Avant le 1er novembre 1792, l'artiste délégué avait déjà recueilli plus de 500 tableaux dans les communautés de femmes du district de Rouen. Il n'avait pourtant encore parcouru que les deux tiers de ces établissements.

tableaux provenant des églises supprimées, et déposés aux Jacobins Si M. Lemonnier lui reprochait avec quelque raison de manquer d'activité, il possédait en revanche, à un degré remarquable, quelque chose de ce goût archéologique propre à notre époque, et il est incontestable qu'il a rendu de grands services à ce département. Nous leur devons surtout, à l'un comme à l'autre, d'avoir su reconnaître des traces d'un talent véritable dans des œuvres trop méconnues, et d'avoir ajouté à la liste de nos peintres célèbres, en signalant et en protégeant leurs œuvres, les noms de Sacquespée et de Le Tellier.

Cependant, l'idée de former un vaste muséum où seraient rassemblés les livres et les objets d'art et de science préoccupait toujours nos administrateurs. Le 18 février 1793, le Conseil de département rendit à ce sujet un arrêté remarquable dont nous allons citer les principales dispositions :

« 9. Le directoire est chargé de poursuivre la demande de l'établissement du corps administratif, dans la ci-devant abbaye de Saint-Ouen, avec la réunion d'une vaste bibliothèque de département, des monuments de sculpture et chefs-d'œuvre de peinture et autres objets d'instruction, et de se faire autoriser à acheter cet édifice.......

« 10. Il sera composé, de la collection des livres des communautés religieuses et de ceux qui proviendront des émigrés, une bibliothèque la plus étendue qu'il sera possible pour le chef-lieu de département, et une collection de doubles qui se rencontreront, pour en former six autres, pour être placées dans les six districts hors de Rouen, dans la ville de chaque district.

« 12. Le directoire est chargé de faire dresser le tableau indicatif des monuments dans chaque district, de faire continuer la recherche et le triage des tableaux pré-

cieux dans les couvents de femmes supprimés, de faire faire la réparation des tableaux précieux et tout ce qui sera utile à la conservation ; de faire, à cet effet, les dépenses qui seront nécessaires, etc., etc.

« Le directoire est autorisé à faire placer les tableaux qui seront jugés dignes d'être conservés, dans des endroits publics où ils seront exposés aux regards des citoyens et puissent servir à diriger le goût et élever le génie des artistes. »

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que le directoire songeât à déterminer l'emplacement du musée. M. Le Carpentier se plaignit de ces retards et insista de nouveau sur les dangers auxquels les tableaux étaient exposés, non-seulement aux Jacobins, mais encore dans l'église Saint-Ouen, où plusieurs, placés contre les vitraux, étaient, disait-il, exposés à l'intempérie des saisons et menacés d'une ruine prochaine. Touché de ces observations, le directoire de département désigna enfin (le 31 juillet 1793) l'hôtel de Saint-Ouen pour le placement de la bibliothèque et du musée ; les gendarmes furent tenus d'évacuer les salles du rez-de-chaussée, et les livres et les tableaux y furent transportés. On avait eu soin, au préalable, de brûler les portraits de rois et de reines, les portraits de famille et les généalogies, pour obéir à l'esprit de la loi, dit l'arrêté. A la suite de cette opération, M. Le Carpentier fut chargé de différentes commissions par l'agent national du district. Il visita, du 8 brumaire 1793 (29 octobre) jusqu'à nivôse an III (décembre, janvier 1794), quelques établissements nouvellement fermés dans la commune de Rouen : la juridiction consulaire, le séminaire des vieux prêtres, la Cathédrale, le séminaire Saint-Nicaise, l'église Saint-Vincent, la salle du tribunal du district, les églises Saint-Romain, Saint-Jean, Saint-Nicaise, Saint-Godard, la Madeleine, Saint-Paul, Saint-

Ouen (1), l'ababye de Jumiéges, la chapelle Saint-Maur, l'hôpital Saint-François et le couvent de Gravelines.

On verra par la seconde partie de ce mémoire quels objets provenaient de ces différents endroits ; mais je dois dire ici quelques mots de certaines pièces curieuses constatées lors de la visite et qui n'ont point figuré au catalogue du musée. Parmi les vases sacrés du trésor de la Cathédrale, il s'en trouvait un seul qui, au rapport du commissaire, méritât d'être conservé pour l'excellence de sa ciselure et sa haute antiquité. Il paraîtrait qu'il représentait des cérémonies religieuses en l'honneur de Bacchus, peu reconnaissables vraisemblablement, puisqu'il avait été transformé en ciboire. Malheureusement, soit précipitation, soit ignorance, le vase fut confondu avec le reste et condamné à être brisé sous le marteau pour la fonte. Lorsqu'on se présenta à la municipalité, avec l'ordre du district, pour le conserver, il n'était plus. Après que M. Le Carpentier, aidé de M. Jadoulle, sculpteur, eut enlevé de la Cathédrale les tombeaux, les statues et les bas-reliefs, il se rendit à l'abbaye de Jumiéges, qui était encore occupée par des soldats. Je ne sais s'il fit attention à tous les objets d'art que renfermait cette riche abbaye (2), ou si la plupart étaient déjà dispersés ou dé-

---

(1) L'église Sainte-Croix-Saint-Ouen fournit au Musée deux lions de marbre blanc qui servaient de support à un tombeau. Le Carpentier les regardait comme antiques et les croyait venus d'Italie. (Voir son cat. Sculptures, n° 8.)

(2) « Épars au loin, sur le pavé, des fragments de marbre et de pierre indiquent la place qu'occupoient la tombe d'Agnès Sorel et celle des fils de Klovis ; la même main dévastatrice n'a point respecté la contrétable de l'ancienne église, monument de sculpture reproduisant, en huit cartouches, les principaux mystères de la religion du Christ ; où les figures, exécutées, pour la plupart, d'après le style grec, offroient les draperies les plus soignées et

truits ; toujours est-il qu'on est assez surpris de ne le voir prendre note que du grand tableau du réfectoire, peint par Jouvenet, et représentant la *Cène*, seul objet que les administrateurs du district de Caudebec-Yvetot eussent signalé dans leur procès-verbal du 17 avril 1793. Il fit enlever à Saint-Vincent de Rouen quelques tableaux et deux anges dorés de Caffieri ; à la succursale de Saint-

---

formoient un contraste frappant avec le style et le goût qui dominoient alors dans la sculpture. Enfin, ce que le fer d'une soldatesque effrénée n'osa détruire dans les guerres de religion, quand Jumiéges fut livré au pillage, en 1562, le fer de la révolution l'a renversé. » *Second Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, par S.-B.-J. Noël, p. 171. Le monument d'Agnès Sorel attira l'attention de l'autorité et donna lieu à cette curieuse correspondance :

« Paris, brumaire, an V de la République une et indivisible.

« *Le Ministre de l'intérieur à l'Administration centrale du département de la Seine-Inférieure.*

« Je suis informé, citoyens, qu'il existoit un monument de la fameuse Agnès Sorel dans l'église de la ci-devant abbaye de Jumiéges, dans le voisinage duquel (*sic*) est morte cette héroïne. Je ne doute pas que ce monument, précieux pour l'histoire, n'ait excité l'attention et la surveillance des autorités constituées. Je vous invite à m'informer de l'état où se trouve actuellement ce monument. Salut et fraternité, BENEZECH. »

« Rouen, 4 frimaire an V.

« *L'Administration centrale du département de la Seine-Inférieure à l'Administration municipale du canton de Duclair.*

« Citoyens, la fameuse Agnès Sorel termina sa carrière dans le voisinage de la ci-devant abbaye de Jumiéges, dans laquelle la reconnaissance d'alors lui éleva un monument précieux pour l'histoire. Il a sans doute excité l'attention et la surveillance des autorités constituées qui se sont succédé, et nous aimons à espérer que les arts n'auront pas à regretter sa perte, dans ce moment où des circonstances plus heureuses permettent de recueillir les chefs-d'œuvre épars, jusqu'ici trop négligés peut-être ; nous vous conjurons de tranquilliser nos craintes sur le célèbre tombeau de cette

Romain, une couverture de fonts baptismaux, curieux morceau de sculpture sur bois qui avait été apporté de l'église Saint-Étienne-des-Tonneliers et qui a été restitué à l'église Saint-Romain, après la révolution ; à la chapelle Saint-Maur, douze jolis vitraux du XVI[e] siècle, réparés par Nicolas Vereul, en 1581, par François Vyel, en 1599, et dont quelques-uns sont du peintre Jacques Tuchon (1).

---

héroïne, en nous informant promptement, et avec exactitude, de l'état où il se trouve actuellement. » Suivent les signatures.

« Duclair, le 13 frimaire an V de la République françoise une et indivisible.

« *L'Administration municipale du canton de Duclair à l'Administration centrale du département de la Seine-Inférieure.*

« Citoyens, le tombeau d'Agnès Sorel n'est plus; il se trouve ensevely, comme plusieurs autres tombeaux, sous les débris de la ci-devant abbaye de Jumiéges Cet édifice, acquis par les citoyens Lécuyer frères, d'après les dispositions des lois des 28 ventose et 6 floréal, a été démoly, et nous n'avons pas cru devoir nous opposer à cette démolition avouée par le Gouvernement; nous avons réclamé contre l'ouverture des tombeaux pendant les chaleurs de l'eté, dans la crainte des exhalaisons insalubres qui auroient augmenté la contagion des maladies alors régnantes. *C'est là qu'a dû se borner notre zèle.*

« Le tombeau d'Agnès Sorel étoit un carré long, élevé de quatre pieds au-dessus du rez-de-chaussée, revêtu d'un marbre noir sans inscription ni décoration remarquable. Ainsi les arts n'ont point à regretter de chef-d'œuvre dans cette destruction; mais les amateurs de l'antiquité regretteront toujours de ne plus trouver dans ce territoire aucune trace d'une femme célèbre par son attachement au bien public et à la gloire de la France. Salut et fraternité. » Suivent les signatures.

Les administrateurs du canton de Duclair se trompaient : le tombeau d'Agnès Sorel avait été acheté par un commerçant de Rouen, dans un but tout pratique. Il fut donné au Musée de Rouen par M. Boutigny, et prêté, plus tard, au propriétaire des ruines de Jumiéges.

(1) Archives du département, registre de la confrérie Saint-Maur, dans le fonds de la Madeleine.

M. Le Carpentier montra dans l'accomplissement de sa mission une vigilance digne d'éloges ; mais la bonne volonté de cet artiste ne pouvait prévenir toutes les dévastations. « Je vois avec douleur, écrivait-il à l'agent national du district, qu'un zèle mal entendu et une barbarie ignorante détruisent et nous enlèvent chaque jour des monuments précieux. » S'il en était ainsi à Rouen, qu'était-ce dans les autres districts ?

Celui de Montivilliers ne sut le croira-t-on, trouver un homme de goût à qui confier le soin de recueillir les objets d'art La municipalité de Fécamp avait laissé le régiment de Beauvais commettre des dégâts inappréciables dans sa belle église abbatiale. Dans le district de Caudebec, on avait vendu à d'avides spéculateurs, pour un prix modique, dans la maison de l'émigré M. Grossin de Bouville, des sculptures d'un goût recherché, venant de Rome et d'Herculanum, des plâtres antiques, des figures en marbre, des dessins, estampes, gravures et mille objets précieux.

La loi du 8 pluviose an II, en répartissant les bibliothèques et les objets d'art entre les districts d'où ils provenaient, loin de remédier au mal, ne fit que l'aggraver. Pour l'exécution de cette loi, le département prit un arrêté, le 18 germinal (même année), en vertu duquel les districts furent autorisés à se ressaisir, dans le dépôt commun, de tous les objets d'art et de science qui leur avaient appartenu ; il n'y resta guère que ce qui provenait du district de Rouen. Ainsi s'évanouissait le projet poursuivi, depuis 1790, par l'Administration départementale, malgré de nombreux obstacles et au prix de sacrifices considérables. Quelques mois après, lorsque l'École centrale fut en activité, et qu'on s'occupa de réunir les objets de science et d'art des districts d'Yvetot et de Cani, qui ne voulaient point s'assujettir aux frais d'établissement de leur biblio-

thèque, il ne fut point malaisé de sentir les inconvénients de la mesure qu'on avait adoptée ou plutôt qu'on avait subie. La belle collection de Grossin de Bouville, transportée à Yvetot avec les dépouilles de l'abbaye de Jumiéges, fut négligée et bientôt réduite à néant. Quand le département la réclama, on lui apprit qu'elle ne valait plus le port. La loi du 8 pluviose an II ne fut guère mieux inspirée, en disposant que les commissaires de districts se concerteraient avec les délégués des Sociétés populaires. Par bonheur, à Rouen, les délégués furent deux littérateurs de mérite, MM. Noël et Licquet, dont les avis ne purent qu'être avantageux.

En résumé, l'Administration de la Seine-Inférieure et celle du district de Rouen ont montré une sollicitude qui les honore, pour tout ce qui fait la gloire de l'esprit humain; ce jugement ne semblera point trop favorable, si l'on veut faire attention à ce qui se passait presque partout, et même à Paris, et si l'on prend en considération le courage qu'il fallait pour brider cette manie de destruction que des lois imprudentes ou méprisables avaient encouragée. Dès l'année 1791, le district, informé par Dom Gourdin du projet qu'on avait conçu de lui enlever, au profit de la Bibliothèque royale, ses livres et ses manuscrits, avait protesté immédiatement contre cette funeste mesure. En l'an V, la ville de Rouen sut défendre son Jardin botanique, et, bientôt après, une propriété plus chère encore, parce qu'elle n'est pas moins nécessaire et qu'on l'acquiert avec plus de peine, la propriété de son dépôt de tableaux. Alors, l'Académie de Rouen n'existait plus, et il fut réservé à la Société d'Émulation de prendre en main la défense de ce Musée encore informe, mais plein d'avenir; elle le fit dans sa séance du 9 messidor an V, en adoptant et en approuvant, pour être adressé en son nom au Gouvernement, aux autorités constituées et à l'Institut national, le

mémoire du citoyen Auber sur la nécessité qu'il y avait de réunir et de rendre publics, dans le département, les chefs-d'œuvre de l'art, et, en particulier, ceux de la commune de Rouen. Elle ne se borna point à solliciter du Gouvernement la conservation du dépôt de tableaux; elle appela l'attention de l'Administration centrale du département sur ces chefs-d'œuvre, auxquels l'hôtel de Saint-Ouen n'avait point offert un plus favorable asile que le couvent des Jacobins. Une loi du 14 fructidor an VII ayant accordé l'ancienne église des Jésuites en remplacement des salles de cet hôtel, destiné à l'établissement de la municipalité, on s'empressa d'y transporter les statues et les tableaux, et on adopta, pour le Musée, le plan proposé par l'ingénieur en chef M. Le Masson. A l'extrémité de cette chapelle, soumise encore à la profanation révolutionnaire, devait se trouver la statue d'Apollon; au milieu du transept, l'autel de la patrie; à l'aile gauche, la statue de la République; à l'aile droite, celle de la Liberté. Le Musée et la meilleure partie de la Bibliothèque devinrent des établissements départementaux et une dépendance du Lycée; mais gardons-nous de croire qu'il y eût déjà un ordre satisfaisant. La plupart des tableaux étaient dans le réfectoire et le dortoir, et il n'y avait d'exposés dans la chapelle que ceux qu'on y avait suspendus pour la distribution solennelle des prix, en l'an VIII. Ce n'était point leur domicile définitif. La pluie qui s'infiltrait à travers les voûtes de l'église endommageait sensiblement les tableaux qui s'y trouvaient placés; et, d'ailleurs, il fallait rendre à l'Ecole centrale des appartements qui lui devenaient indispensables; un quatrième déménagement était donc nécessaire; M. Le Carpentier, désigné comme conservateur des objets d'art, en fut de nouveau chargé. En vain le Conseil général, dans sa session de l'an II, avait-il déclaré que ni la Bibliothèque, ni le Musée ne pouvaient être

abandonnés à une administration municipale ; une loi en remit bientôt à la ville la direction et la charge, et M. Beugnot, préfet de la Seine-Inféreure, qui s'était distingué par la protection qu'il avait accordée aux arts et aux lettres, dut abandonner au maire de la ville la suite des mesures qu'il avait prises pour l'organisation du Musée. Enfin, le 25 floréal an XII, le Conseil municipal, sur le rapport du citoyen Noël, délibéra que les parties de l'Hôtel-de-Ville sises au deuxième étage seraient mises à la disposition du maire pour le placement du Musée et de la Bibliothèque publique, et qu'une somme de 30,481 fr. serait portée en dépense dans le budget de l'an XIII, pour les réparations à faire au bâtiment, l'appropriation du Musée et le nettoiement des tableaux. La délibération fut homologuée par le préfet le 10 ventose an XIII ; un devis des travaux fut arrêté le 15 thermidor (même année) et fut l'objet d'une soumission, le 15 frimaire an XIII, en vertu du consentement donné par le préfet le 9 brumaire précédent, sur la proposition du maire. Je n'entre pas dans le détail de quelques difficultés qui entravèrent encore l'organisation de cet établissement. Dès cette époque, on doit le considérer comme fondé ; il avait été ouvert au public, en même temps que la Bibliothèque, le 4 juillet 1809; il avait pour conservateur M. Descamps (1), et se composait de deux fonds, qui sont aujourd'hui encore ses fonds principaux, l'un de beaucoup le plus nombreux, que nous allons connaître par l'inventaire de M. Le Carpentier, l'autre d'un prix inestimable, formant le lot 5 des tableaux répartis au sort entre 15 musées de l'empire, en vertu d'un arrêté des Consuls de l'année 1809.

---

(1) Nommé conservateur du Musée de Rouen dès le 12 juin 1806.

DEUXIÈME PARTIE.

L'inventaire de M. Le Carpentier, qui nous fait connaître dans son entier le premier de ces deux fonds, comprend quatre cahiers; le premier fut présenté aux administrateurs du district de Rouen, le 17 prairial an III de la République La commission temporaire des arts, adjointe au Comité d'instruction publique, à laquelle ils le transmirent, s'en montra satisfaite, et, dans sa séance du 25 pluviose an III, elle demanda qu'il fût fait mention au procès-verbal de la clarté du catalogue et de l'intelligence du commissaire-artiste. Peu de temps après, M Le Carpentier fut en mesure de présenter les trois autres cahiers; ils sont beaucoup moins soignés que le premier; les provenances n'y sont plus aussi souvent déterminées, et, parfois, le même tableau y est désigné sous trois numéros différents Quoi qu'il en soit, ce catalogue, supérieur à tout ce qui a été fait depuis, est un document intéressant, puisqu'il nous permet de dresser la statistique des tableaux existants, avant 1789. dans les communautés religieuses du district de Rouen, soit par rapport aux auteurs, soit par rapport aux lieux d'où ils proviennent Il serait trop ong et trop difficile de l'examiner au premier point de vue; je me bornerai à cette remarque générale, qu'on n'y peut signaler qu'un très petit nombre de tableaux des écoles étrangères, aucun non plus de Le Brun, Lesueur et Poussin. Mais Philippe de Champagne, Lahire. de Troy, Bourdon, et nos compatriotes Daniel Hallé, Sacquespée, Le Tellier, Jouvenet, Dudot, Restout, Deshays, Lemonnier, y étaient représentés par des œuvres nombreuses ou capitales.

La Cathédrale de Rouen avait fourni au Musée bon nombre de statues et des sculptures, entr'autres les tombeaux du sénéchal de Brézé et des cardinaux d'Amboise, les bas-reliefs des autels du jubé, en outre 11 tableaux, à savoir :

La Naissance de J.-C. de Ph. de Champagne, 10 pieds 9 pouces sur 6 pieds 10 pouces (1), n° 64, catalogue Le Carpentier.

Les Adieux de Paul et de Silas allant au martyre, de Le Tellier, n° 65, catalogue Le Carpentier ; n° 105, catalogue 1846.

Le Christ mort, étendu sur un linceul, la Madeleine à ses pieds, de Bourdon.

L'Assomption, de Dudot, 5 pieds 11 pouces sur 4 pieds, n° 68, catalogue Le Carpentier. « Tableau peint sur toile, d'un faire large et moëlleux, attaché sur un parquet de chesne, assez bien conservé. » Note de Le Carpentier.

Le Nunc dimittis, de Detroy le fils, n° 73, catalogue Le Carpentier, n° 161, catalogue 1846

L'Ascension, de Blanchard, 8 pieds 8 pouces sur 5 pieds 6 pouces, n° 74, catalogue Le Carpentier.

Une Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux, de Lahire, 4 pieds 10 pouces sur 3 pieds, n° 89, catalogue Le Carpentier.

Saint Jean assis sur une pierre, d'Annibal Carrache, n° 103, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, sur toile, a beaucoup souffert, et est très repeint. » Note de Le Carpentier.

Le Baptême de Jésus, de Sacquespée, 6 pieds 3 pouces sur 5 pieds 9 pouces, n° 104, catalogue Le Carpentier.

---

(1) Dans l'indication des dimensions, la première mesure désigne la hauteur et la seconde la largeur.

La Vue de la Ville et du Port de Rouen, de Leger, 4 pieds sur 9 pieds 7 pouces, nº 514, catalog. Le Carpentier.

Une Vue de Paris, prise du Pont-Neuf, du même.

Le premier de ces tableaux fut fait et livré en l'année 1644 et payé à son auteur 650 liv., par la confrérie de N.-D. établie à la cathédrale de Rouen Voici, du reste, l'extrait de compte (1) qui y est relatif et que j'ai transcrit avec le même plaisir que l'acte de naissance d'un homme célèbre :

« Payé au sieur Champagne, maître peintre à Paris, qui a fait le tableau qui est enchâssé dans le contre-autel de la chapelle de la Vierge, contenant l'histoire de la Nativité de N.-S., suivant sa missive, en forme de quittance, la somme de six cent cinquante liv., cy. . . vic L lb

Pour la quesse et toile où le tableau a esté apporté, cinq livres, cy. . . . . v ll.

Pour la voiture et port de lettres. . . . . . . v l. x s.

Plus, a esté envoyé six boettes d'escorce de citron à monsieur Joly, chanoine, en action de grâces de la peine qu'il a prise pour la conduite du tableau et lettres qu'il a escriptes, les dictes. six boettes pesant six livres à trente sols la livre, valent . . . . ix l.

Payé à un peintre de Rouen, qui a passé le pinceau sur une partie de la toile du tableau qui n'estoit peinte, quarante sols, cy. . . . . ii lb. »

Cette toile magnifique fut réclamée par la fabrique de la Cathédrale, et lui fut accordée par le préfet en l'an XI, à condition de la réintégrer à son ancienne place, c'est-à-dire dans cette riche contrectable, qui ne fit pas autrefois moins d'honneur au talent du sculpteur Jean Racine, que le tableau n'en avait fait au génie de Ph. de Champagne ;

---

(1) Arch. dép. Compte de la confrérie N.-D. (fonds du Chapitre).

à condition, en outre, de veiller à ce qu'il ne fût endommagé ni par l'humidité, ni par les flambeaux de l'autel ; l'ingénieur en chef fut même chargé de faire opérer le placement sous ses yeux.

Le tableau de Le Tellier, les Adieux de Paul et de Silas, est de l'année 1680, comme l'indique la signature. C'est peut-être celui qui fut commandé par la fabrique pour la chapelle de la sainte Vierge, à la Cathédrale, et payé 67 l. 10 s. (1). « Ce tableau a été peint à Rome et c'est, sans contredit, un des plus beaux de ce maître. Il est du meilleur style et digne de l'école d'Italie. » Note de Le Carpentier

C'est peut-être à l'Assomption de Dudot que se rapporte l'article suivant du compte de 1655 : « A René Dudot, pour un tableau à la sacristie, 60 l » (2).

Ces mêmes comptes nous apprennent que Jean de Saint-Igny, dont Adrien Pasquier et Guilbert placent, on ne sait pourquoi, la mort en 1630, exécutait, en 1639, des peintures à la chapelle de la Vierge. C'est donc postérieurement à cette date qu'il faut rechercher l'époque de la mort de cet artiste rouennais, que M. Ph. de Chennevières-Pointel, dans un savant et élégant ouvrage, a fait connaître au public (3).

Quant à l'époque de la naissance de Saint-Igny, je ne saurais la préciser ; les registres de compte de la

---

(1) Arch. départ. Compte de la fabrique de la Cathédrale.

(2) René Dudot fut reçu maître du métier de peinture, en la ville de Rouen, le 25 mai 1653, en vertu de lettres de monseigneur le duc d'Orléans, en faveur de l'heureuse naissance du duc de Valois. *Voir* le registre de maîtrise aux archives du Palais de Justice de Rouen.

(3) *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, t. I, p. 163.

confrérie de la Résurrection (1) nous le montrent payant xxx s comme apprenti peintre, en 1614. Il est donc présumable qu'il naquit dans les dernières années du xvi[e] siècle. De plus, nous devons conclure qu'il n'était point fils de peintre, puisque, d'après les statuts, tout fils de peintre n'était tenu de payer à la confrérie qu'une somme de xv s pour son apprentissage. Jean de Saint-Igny était, en 1635, maître de la confrérie de S.-Luc, fondée par les peintres-sculpteurs à S.-Herbland de Rouen (2).

L'Archevêché fournit au Musée 9 tableaux de Hubert Robert, à savoir : les Vues du Havre, de Dieppe, de Rouen, du Château-Gaillon, et de la Roche-Guyon (tous de 9 pieds 6 pouces sur 12 pieds 8 pouces, n° 30, 33, 34, 35, 36, catalogue Le Carpentier); quatre paysages représentant des ruines d'Italie, 3 pieds 3 pouces sur 4 pieds 3 pouces; une Chute d'eau à travers les rochers, 3 pieds 3 pouces sur 4 pieds 9 pouces; un Port de mer au soleil levant, 3 pieds 3 pouces sur 4 pieds 7 pouces; un Escalier et un Obélisque, 3 pieds 3 pouces sur 4 pieds 9 pouces (n[os] 137, 138, 139, 140), catalogue Le Carpentier. « Ces quatre tableaux étaient placés dans la salle de l'évêché, où ils servoient d'attiques. » Presque tous ont été restitués à l'Archevêché, en l'an X, sur la réclamation du peintre lui-même.

L'Ascension de N.-S., de Jouvenet (n° 129, catalogue Le Carpentier, n° 119, catalogue 1846), provient du Chapitre de la Cathédrale, auquel M de La Roque-Hue,

---

(1) Archives départem. Fonds de la Madeleine.

(2) *Voyez* les statuts des peintres-sculpteurs, etc., donnés par M. le bailly de Rouen, le 22 de novembre 1507. De l'imprimerie de Ch.-P. Cabut. M. DCC XV. Rare livret, dont je dois la communication à l'obligeance de M. André Pottier.

haut-doyen, l'avait donné en 1725 (1). Ce beau tableau ornait primitivement la chambre de ce généreux chanoine. M. l'abbé Langlois, dans ses *Recherches sur les Bibliothèques des Archevêques et du Chapitre de Rouen*, a indiqué les portraits dont était ornée la bibliothèque capitulaire (2). Les plus remarquables étaient ceux du cardinal d'Amboise (2 pieds sur 1 pied 7 pouces; tableau fort ancien, et que Le Carpentier croyait avoir été fait en Italie, du vivant du prélat, nº 569, catalogue Le Carpentier); de Robert de Croixmare, offert au XVIIIe siècle, par un membre de sa famille; du cardinal de La Rochefoucauld, par Drouais; le portrait de M. de Seraucourt, qui figure aujourd'hui au Musée sous le nº 92, et deux autres qu'on ne saurait trop regretter; les portraits de MM. Acarie et Jean Le Prévost,

---

(1) On lit au bas du tableau la signature du peintre J. Jouvenet, 1716, et ces mots : « Ex dono D. D. de La Roque-Hue, canonici et decani ecclesie Rothomagensis, anno 1725. » On lit dans les statuts de la confrérie Saint-Luc :

« Jean Jouvenet l'aîné, pensionnaire de Sa Majesté, reçu peintre à Rouen, le 21 janvier 1658 », et dans les registres des maîtrises, année 1658.

« 26 Janvier. Gardes alors, Laurent Jouvenet, Pierre Allais, Jean Racine et Pierre Busquet. Après qu'il nous a été attesté par maistres Laurent Jouvenet, Pierre Allais, maîtres et gardes année présente de l'art de paintre-sculpteur, que Jean Jouvenet était fils de maistre-sculpteur et suffisant pour estre reçeu maistre dudit mestier ; en conséquence, et du consentement du procureur du roy en ce bailliage, nous avons, ledit Jouvenet, juré et reçeu dudit art de paintre-sculpteur en cette ville de Rouen pour, par luy, en jouir bien et comme maistre dudit art.

Dudit jour Noël Jouvenet, aussi fils de maistre, a été juré et reçeu maistre dudit mestier de paintre-sculpteur en cette ville de Rouen. »

Cette note est importante pour fixer l'époque des débuts de notre célèbre compatriote.

(2) Nos 460, 463, 567, 569 (catalogue Le Carpentier).

faits l'un et l'autre en 1649, par Vander Borcht ou Vandrebosc, peintre d'origine flamande, naturalisé rouennais (1).

L'église de l'abbaye de Saint-Amand était remarquable par les tableaux qu'elle renfermait. C'étaient l'Education de la Vierge, de Laurent de La Hire (n° 55, catalogue Le Carpentier). « Sainte Anne, assise sur le milieu du tableau, est occupée à faire lire la Vierge encore enfant ; derrière elle et un peu plus haut, on aperçoit Joachim debout près d'un obélisque ; plusieurs anges portés sur de très beaux nuages sont occupés à former une guirlande de fleurs, dont deux anges debout, sur le devant du tableau, terminent l'extrémité. Les figures sont de grandeur naturelle. 10 pieds sur 7 pieds. Ce tableau est sur toile et de forme ceintrée. Il offre une scène charmante, tout y est gracieux et d'une touche large et moelleuse ; un beau fond de ciel, des nuages d'une belle forme concourent à en faire une composition fort ingénieuse. » N° 179, catalogue 1834, accordé, le 6 mars 1838, à l'Asile des aliénés.

La Circoncision, de Bassan (2). « Le Grand Prêtre est monté sur plusieurs degrés ; l'enfant sur un autel ; il est accompagné de lévites; la Vierge, à genoux, à côté de lui ; sur le devant une jeune figure de femme vue de profil et à genoux. De l'autre côté, plusieurs figures d'hommes dont un appuyé sur une cage sur laquelle sont un coq et un canard, un panier d'œufs et deux pigeons sur les bords du tableau ; un fond d'architecture termine cette composition, 8 pieds 8 pouces sur 5 pieds 3 pouces. » N° 81, catalogue

---

(1) *Voyez* Registre de comptes de la fabrique de la Cathédrale, aux archives départementales.

François Vandrebosc fut élu garde de l'art de peintre-sculpteur, le 26 janvier 1647. *Voyez* registre des maîtrises.

(2) Plus tard, on a considéré ce tableau comme n'étant qu'une copie. Je rapporte les indications de Le Carpentier, sans en garantir l'exactitude.

Le Carpentier ; n° 17, catalogue 1834. Accordé le 6 mars 1838, à l'Asile des aliénés.

Saint François en extase, d'Annibal Carrache (n° 50, catalogue Le Carpentier (1) ; n° 314, catalogue 1846).

Enfin, le tableau désigné sous le n° 252 du catalogue de 1846 (n° 48, catalogue Le Carpentier), représentant une Vierge tenant l'enfant Jésus, portée sur des nuages au milieu d'un ciel d'azur semé de têtes d'anges. Comme ce dernier tableau ressemble, d'une manière frappante, à la Madone Saint-Sixte de la galerie de Dresde, on l'a, pendant longtemps, attribué à Raphaël. L'auteur du catalogue de 1834 a cru, selon ses propres termes, trouver dans son origine la preuve évidente de son originalité. D'après des Mémoires, qu'il eût été prudent de citer et qu'on ne cite pas, cette toile aurait été apportée à Rouen du vivant même de Raphaël, en 1515, et aurait été commandée en 1513, par le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen. Il semble assez naturel de supposer que ce prélat, qui avait, comme son oncle, un goût prononcé pour les arts, ait honoré d'une pareille faveur cette illustre abbaye, que tous les archevêques visitaient en prenant possession de leur dignité, et où leur corps était déposé quelque temps, après leur mort. L'existence, dans l'église de l'abbaye, de tableaux de Bassan et de Carrache donne d'ailleurs lieu de penser qu'un chef-d'œuvre encore plus précieux de l'art italien a pu y être apporté et survivre au pillage des Huguenots. Je doute cependant que ces raisons satisfassent pleinement. Il nous faut convenir que les religieuses ne se doutaient aucunement de l'origine glorieuse attribuée à leur tableau ; elles auraient ainsi oublié également et l'auteur et le donateur. M. Le Carpentier, qui

(1) Le Carpentier l'attribuait à Michel-Ange de Caravage.

était à portée de consulter la tradition sur ce point, se contente d'indiquer un maître inconnu de l'école de Lombardie. D'autre part, voici ce qu'on trouve dans un inventaire des titres de Saint-Amand (1), fait avec un soin tout particulier par le P. Guillaume Austin, supérieur de la maison de Saint-Antoine et directeur de cette abbaye : « Ce fut la mesme abbesse (Léonor de Souvré) qui feist faire les contretables des deux chapelles avec les tableaux, qui sont d'une assez bonne main, représentant, celui qui est à droite, une Assomption avec saint Amand et sainte Barbe ; et celui qui est à gauche, sainte Anne qui enseigne à la sainte Vierge. Ce fut en 16.. et tant, mais ç'a esté l'abbesse Madeleine de Souvré qui a fait dorer les dictes contretables en 1676. » Le second tableau signalé par Guillaume Austin n'est autre que le tableau de La Hire ; il dut être fait entre 1651, année de la nomination de l'abbesse Eléonore, et 1656, année de la mort du peintre. On devrait rapporter la date du premier entre 1651 et 1672, année de la mort de notre abbesse, si toutefois le témoignage du P. Austin, confirmé par celui de l'Histoire de Rouen (édit. du Souillet), paraît suffisant pour rejeter une opinion accréditée depuis une trentaine d'années, mais bien affaiblie aujourd'hui. J'avoue qu'il ne me semble point à dédaigner, d'autant mieux que ce religieux composait son inventaire vingt-cinq ans après la mort d'Éléonore de Souvré, et ne fit sans doute que consigner un renseignement fourni par les titres ou par les anciennes sœurs de la communauté.

S'il y a eu doute sur l'origine de ce tableau, il n'y en a pas eu moins sur les deux personnages qui sont à genoux aux pieds de la Vierge. On ne peut croire que ce soit sans

(1) Archives départ. Fonds de Saint-Amand.

motif que le peintre ait mis un évêque au lieu du pape qui figure dans le tableau de la galerie de Dresde. L'auteur du catalogue inséré dans le rapport des travaux du département du mois de novembre 1792 au 1er brumaire an IV considère ces deux figures comme représentant saint Guillaume et sainte Catherine ; il est plus sûr d'y voir, avec Guillaume Austin, saint Amand et sainte Barbe, puisque saint Amand était le patron de l'abbaye et que sainte Barbe est clairement désignée par son emblème ordinaire.

Inconnu. Un Christ mort en croix, 13 pieds sur 9 pieds 9 pouces, n° 195, catalogue Le Carpentier.

Paroisse Saint-Amand. — Le Tellier. Annonciation, 4 pieds 2 pouces sur 4 pieds 3 pouces, n° 152, catalogue Le Carpentier « rentoilé depuis peu en bon état, très finy et d'une perspective admirable. » Accordé à la Cathédrale

Idem. Purification; anciennement de forme cintrée, n° 152, catalogue Le Carpentier ; n° 107, catalogue 1846. Le nom de Le Tellier reparaît fréquemment dans le catalogue de Le Carpentier ; le nombre de ses productions atteste à la fois sa vogue et sa fécondité. Malheureusement, on n'a que fort peu de détails sur sa vie; je me fais un devoir d'en ajouter quelques-uns à ceux que M de Chennevières a réunis dans sa biographie. On voit par les registres de maîtrises qu'il fut reçu maître du métier de peintre, en la ville de Rouen, le 9 janvier 1654, en vertu de lettres obtenues de Sa Majesté le 7 juin 1653, en faveur de la joyeuse et première entrée faite par le roi en sa province de Normandie. Ce peintre arrivait sans doute de Rome, où il reçut les leçons de l'illustre Poussin, dont il était peut-être le parent. En 1664, il fut élu garde du métier de peintre-sculpteur avec Louis Retour,

en compagnie de Le Pilleur et de Nicolas Gugu, gardes anciens. En 1656 (le 26 janvier), un nommé Jacques Le Tellier avait été juré-apprenti sous Nicolas Gouet (1).

Saint-André de la Porte-aux-Fèvres. — J.-B. Deshays. Le martyre de saint André (nº 164, catalogue 1846); nº 27, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau peut être regardé comme le chef-d'œuvre de ce peintre, qui le fit pour l'honneur de sa patrie, à son retour de Rome; il fut agréé à l'Académie sur ce morceau, qui lui méritera toujours une place parmi les artistes célèbres de la France. Il est d'une grande force de couleur, d'un dessin mâle et du faire le plus facile et le plus large, en même temps bien conservé. »

J.-B. Deshays. La Flagellation de saint André (nº 150, catalogue de 1846); nº 28, catalogue Le Carpentier.

Idem. Saint André mis au tombeau, nº 29, catalogue Le Carpentier. Aujourd'hui à Saint-Nicaise. — Le premier de ces tableaux fut commandé pour prix de 1,000 liv, du consentement de la fabrique, par le curé et par M. Marye, trésorier. Il devait servir d'ornement à la contretable faite par le sieur de France, architecte, pour l'établissement de laquelle on avait démoli les meneaux, vitreries et autres ornements gothiques. Ces tableaux de saint André, qui sont au nombre des chefs-d'œuvre de Deshays, firent, il nous l'apprend lui-même, une partie de sa réputation à Paris, et lui valurent le nom de peintre de saint André. Comme Deshays est encore un Rouennais, je crois qu'on verra avec plaisir les deux lettres suivantes, relatives à ces tableaux, dont deux figurent aujourd'hui dans le Musée de cette ville :

---

(1) Archives du Palais-de-Justice, reg. des maîtrises.

A Monsieur, Monsieur Marye, maire de ville, demeurant rue du Gros-Orloge, à Rouen.

Monsieur,

En arrivant de campagne, j'ay l'honneur de vous informer de la réception de l'argent que vous m'avez fait toucher à Paris. On ne peut rien de plus obligeant que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrîre. Je suis charmé que le second tableau de S. André aye eu votre approbation. Je vous avoue naturellement que jétoits inquiet de son suxès à Rouen, n'en attendant pas parlé; mon père pourtant m'en écrivit; mais vous sçavez que nos parents sont toujours portés à nous flater. L'on m'accuse de mettre écarté de la mesure; il ni a rien de plus facile de si renfermer, puis ce qu'il ne dépent que de la hauteur. L'on peut totalement le priver de la gloire qui n'est qu'accessoire au sujet, et qui n'a esté mise que pour remplir une forme très incrate. J'ay appris aussi par monsieur Couture que ces tableaux estoit afreusement éclairez: cela n'encourage pas un artiste; il est fâcheux que vous ne vous intéressez pas plus à l'église de Saint-André. Vous leur procureriez les moyens de faire brier la dépense que fonts messieurs vos frères sûrement en serois charmé, et moy, Monsieur, qui conoît votre goûx pour les arts vous en auroit toute l'obligation, estant avec tout le respect posible, Monsieur, votre très humble et très ob. serv. Deshays.

Ce 3 sept. 1760.

Le même au même.

Monsieur, je vous faits mille remercîments des soins que vous avez prie pour me faire payer de Mrs les trésoriers. J'ai esté recevoir l'argent samedi comme la lettre de change le portoit; je suis charmé que vous soyez géné-

ralement satisfaits des tableaux que j'ay faits pour Saint-André ; il onts faits une partie de ma réputation a Paris, et monts aquis le nom de paintre de Saint-Andrée.

J'aurais prie la liberté de vous écrire dans le courant de l'année, si je nus conté avoir l'honneur de vous voir à Rouen. Je profite de cette occasion pour vous assurer de la plus parfaite reconnaissance avec laquelle j'ay l'honneur d'être, Monsieur, v. t. h. et t. ob. serv. DESHAYS.

Ce 2 décembre 1761 (1).

Annonciades. — Deshays. Sainte Jeanne, à genoux devant un autel, n° 117, catalogue Le Carpentier; n° 153, catalogue 1846.

Grands-Augustins. — Le Tellier. Le Repos de la sainte Famille, n° 111, catalogue 1846 ; n° 157, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, peint sur toile, d'un style très savant et d'un dessin pur, est en tout digne du Poussin dont il était l'élève et le neveu ; c'est un de ses plus beaux ouvrages. Bien conservé. » Ce tableau porte pour signature: P. Le Tellier inv. et pinx., 1658. Quelques lignes inscrites sur le tableau indiquent qu'il fut donné à l'église des Augustins par noble homme Antoine de La Mare, seigneur de Chesnavarin, conseiller à la Chambre des comptes de Normandie, en 1658.

Adrien Sacquespée. Saint Mathurin exorcisant une impératrice romaine, 8 pieds sur 10 pieds 2 pouces, n° 23, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau a été restauré fort bien, et est en bon état ; il tient en général du genre de Lesueur. Ce maître, qui a passé la plus grande partie

(1) Archives départ. Fonds de Saint-André de la Porte-aux-Fèvres.

de sa vie à Rouen, y a laissé, ainsi que dans les environs, beaucoup d'ouvrages qui lui font honneur; il était facile, mais sa couleur, en général, tire sur le rouge. Ce maître est inconnu à Paris » Accordé à l'église Saint-Ouen, 4 novembre 1807.

Idem. Martyre de saint Adrien, nº 156, catalogue Le Carpentier. « Saint Adrien, assis entre les mains de plusieurs bourreaux, a une jambe posée sur une enclume; un bourreau, la hache à la main, est prêt de la lui couper. Sa femme, à genoux à côté de lui, l'encourage à souffrir le martyre. Ce tableau, sur toile, a du mérite, et tient beaucoup de l'école de Vouet, dont cet artiste paraît avoir été l'élève. Il s'est peint lui-même enveloppé d'un manteau rouge. » Accordé à l'église Saint-Nicaise, le 6 novembre 1838. Ce tableau porte 1 mètre 48 centimètres sur 1 mètre 8 centimètres.

Adrien Sacquespée n'est guère mieux connu que Le Tellier. Il était fils d'Isaac Sacquespée, peintre nommé dans les registres de la confrérie de S.-Maur. Il fut reçu maître du métier de peinture, en la ville de Rouen, la même année que son compatriote Le Tellier, en 1654. Il ne dut point faire à Rouen son apprentissage, puisque la réception eut lieu en vertu de lettres obtenues du duc d'Orléans, oncle du roi, le 15 novembre 1653, en faveur du titre acquis à monseigneur le duc de Valois. Je croirais donc, contrairement à l'opinion de M. Ph. de Chennevières, qu'il fit ses études à Paris, où deux de ses tableaux ornent présentement une église. Il fut élu garde du métier, en 1660 et 1671 Pierre Sacquespée, maître de la confrérie de S.-Luc en 1705, était sans doute son fils.

Ecole de Vouet. Saint Roch, saint Sébastien et saint Adrien, 5 pieds sur 4 pieds, nº 439, catalogue Le Carpentier « Fort joli tableau d'un charmant pinceau. »

Ecole française. Saint Roch, peint sur bois, 4 pieds 10

pouces sur 1 pied 7 pouces, nº 439, catalogue Le Carpentier.

J. Restout. Présentation. Tableau placé à l'autel principal des Augustins, et peint sur toile, en 1732, nº 8, catalogue Le Carpentier; nº 106, catalogue 1846

Bellefonds (*Prieuré de*). — Monestier. Assomption, 8 pieds sur 5 pieds, nº 59, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, peint à Rome, en 1678, est d'un maître peu connu; il y a du mérite, et cet artiste a paru s'être attaché à l'étude des ouvrages de Raphaël. »

Le Tellier. Saint Benoît et sainte Scolastique avec beaucoup de religieux et de religieuses de son ordre, rangés sur deux lignes, une gloire d'anges portant des couronnes. La foudre brille dans les airs, 6 pieds sur 4 pieds, nº 419, catalogue Le Carpentier.

Deshays. Assomption, 12 pieds 7 pouces sur 6 pieds 8 pouces, nº 39, catalogue Le Carpentier. Ce tableau fut payé 600 liv. comme on le voit par la quittance suivante : « Je reconnois avoir reçu la somme de six cents liv., de madame de Belfonts, pour un tableau que je luy ay fait. Ce dix-neuf octobre mil septs cents cinquante-huite. D.-C. Deshays. »

Inconnu. Saint Benoît donnant la règle à des religieux et à des religieuses de son ordre, rangés sur deux lignes, 6 pieds 8 pouces sur 5 pieds 7 pouces, nº 199, catalogue Le Carpentier.

Inconnu. Ecole française. Saint Benoît debout avec deux religieux de son ordre, 4 pieds 3 pouces sur 2 pieds 3 pouces, nº 373, catalogue Le Carpentier.

Bonne-Nouvelle (*Prieuré de*). — Pomponio Maltheo. Sujet désigné sous le titre de Messe au temps de la Ligue, nº 102, catalogue Le Carpentier; nº 319, catalogue 1846.

Laurent de La Hire. Vierge de douleurs. Saint Benoît, vu de profil, paraît à genoux, et dédiant une église qu'il porte dans sa main, 6 pieds sur 4 pieds 10 pouces, n° 53, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, d'un précieux fini... avoit entièrement souffert, et a été remis sur toile par les soins du département. » Accordé à la chapelle du Collége.

Bon-Pasteur (*Couvent du*). — Lemonnier. La Madeleine en pleurs, 5 pieds sur 3 pieds 4 pouces.

Capucins. — Le couvent des Capucins, riche en beaux manuscrits qui ont enrichi notre Bibliothèque, ne l'était pas moins en tableaux.

Maître inconnu (Manière de l'école lombarde.) Saint François d'Assise malade et soutenu par des anges, dont plusieurs jouent des instruments, 6 pieds 2 pouces sur 7 pieds 2 pouces.

Idem. Même sujet, 5 pieds sur 7 pieds 10 pouces, n° 443, catalogue Le Carpentier.

Les Saintes Femmes au tombeau de N.-S., d'une belle couleur ; un ange vêtu d'une robe à fleurs leur apparaît, 7 pieds 2 pouces sur 10 pieds 10 pouces, n° 41, catalogue Le Carpentier.

Blangus. Saint Sébastien attaché à un tronc d'arbre et percé de flèches, n° 110, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau sur toile, bien conservé, tient beaucoup de la manière de Crayer ; il est peint en 1624. » N° 272, catalogue 1846.

Inconnu, de l'école de Flandre, peut-être de Gaspar de Crayer. Le Couronnement d'épines ; plusieurs figures de soldats plus grands que nature, 7 pieds 3 pouces sur 7 pieds 2 pouces, sur toile, attaché sur un fort parquet de bois, n° 44, catalogue Le Carpentier.

Idem. Le Portement de croix. Le Christ devant Pilate.

— Un quatrième tableau relatif à la Passion, nos 46, 47, 48, catalogue Le Carpentier.

L. de La Hire. Descente de croix. Tableau placé à la contretable du principal autel de l'église des Capucins, en l'an 1655. Avant la Révolution, c'était un des tableaux les plus renommés des églises de Rouen (1). No 4, catalogue Le Carpentier ; no 33, catalogue 1846.

Idem. Portrait du Père Fidèle de Fribourg, capucin, 3 pieds sur 2 pieds 5 pouces.

Jouvenet. La Mort de saint François, no 51, catalogue Le Carpentier. « La chronique de la peinture donne ce tableau à Restout, et l'on assure qu'il a été repeint en entier par Jouvenet, son oncle ; c'est un des beaux ouvrages de ce maître ; il avait beaucoup souffert par le temps, et a été rentoilé et remis dans le meilleur état. »

Restout Un pape à genoux sur un tombeau sur lequel est saint François debout ; le pape est accompagné de plusieurs cardinaux. Le tableau est éclairé à la lumière portée par un capucin. La scène se passe dans un souterrain, 6 pieds 7 pouces sur 5 pieds 2 pouces, no 83, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, peint sur toile, paroît être du même temps que la Mort de saint François, dont il faisoit pendant dans la même chapelle. »

Inconnu. Saint François en pied. 7 pieds sur 3 pieds 4 pouces, no 194, catalogue Le Carpentier.

Idem. Autre saint du même ordre, même proportion, même numéro.

Idem. Portrait du Père Félix, capucin, no 320, catalogue Le Carpentier.

Capucins de Sotteville. — Jean Jouvenet. Annonciation.

---

(1) *Histoire de Rouen*, éd. du Souillet, 4e partie, p. 312.

Tableau signé et portant la date de 1686, n° 37, catalogue Le Carpentier. Ce tableau fut prêté quelque temps à la chapelle du collége ; il fut remplacé au maître-autel par l'Ascension, de Le Tellier, et rentra au Musée, où il figure aujourd'hui sous le n° 56, catalogue 1846.

Dumont des Gobelins. Assomption, 6 pieds 8 pouces sur 10 pieds, n° 20, catalogue Le Carpentier. Accordé à l'église Saint-Ouen, 4 novembre 1807.

Idem. Mariage de la sainte Vierge (pendant du précédent), n° 21, catalogue Le Carpentier. Accordé à l'église Saint-Ouen, 4 novembre 1807.

Capucins du Havre. — Huret. Adoration des Mages, 10 pieds 7 pouces sur 8 pieds, n° 488, catalogue Le Carpentier. A la Madeleine.

Carmes de Rouen. — Le Tellier. Une Vierge assise sur des nuages : l'enfant Jésus est sur ses genoux ; un Carme, vu de profil, est à genoux, à la gauche du tableau. 6 pieds 6 pouces sur 4 pieds 8 pouces, n° 84, catalogue Le Carpentier. « Tableau sur toile, de forme cintrée et d'un précieux fini ; couleur vraie et touche moelleuse »

Idem. Vierge sur des nuages : au-dessous, deux religieux à genoux et recevant des scapulaires, 6 pieds sur 4 pieds 6 pouces, n° 336, catalogue Le Carpentier.

Carmes déchaussés. — Bréard, peintre de Rouen Denis Berthelot (natif de Honfleur), de l'ordre des Carmes, martyrisé à Sumatra, 3 pieds 7 pouces sur 2 pieds 8 pouces, n° 277, catalogue Le Carpentier.

Coustel (de Rouen). Saint Louis débarque au mont Carmel, où il est reçu au bord de la mer par des Carmes, 7 pieds 6 pouces sur 8 pieds 2 pouces, n° 177, catalogue

Le Carpentier. « Le sujet principal est un paysage où les figures ne sont qu'accessoires et très petites. » (1).

Inconnu. Guerrier mourant, étendu aux pieds d'une femme, 6 pieds 2 pouces sur 7 pieds 11 pouces, n° 193, catalogue Le Carpentier.

Chartreuse Saint-Julien. — Sacquespée. Messe de Chartreux, 8 pieds 5 pouces sur 5 pieds 10 pouces, n° 24, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, sur toile, bien conservé, tient beaucoup du goût de Lesueur ; il est peint d'une manière mâle et vigoureuse, et peut être regardé comme un des beaux de ce maître. »

Idem. Ananie et Saphire punis de mort, 7 pieds 10 pouces sur 6 pieds 8 pouces, n° 25, catalogue Le Carpentier.

Idem. Saint Bruno en prière, n° 132, catalogue Le Carpentier ; n° 132, catalogue 1846.

Idem. Chartreux enseveli sous la neige, dans les montagnes du Dauphiné, n° 155, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, digne de Lesueur, dont l'artiste a voulu suivre la manière, est sans contredit un des plus beaux ouvrages de ce maître. » N° 136, catalogue 1846.

Pierre. La Résurrection (à la contretable de l'autel principal), n° 5, catalogue Le Carpentier.

Jollain. Trois tableaux : l'Annonciation, le Baptême de Jésus, un Cœur au milieu d'une gloire d'anges, n°s 75, 76, 88, catalogue Le Carpentier.

Barthélemi. Trois tableaux : Saint Pierre, saint Vincent, saint Joseph, n°s 171, 172, 173, catalogue Le Carpentier. Le tableau de saint Joseph a été accordé à l'église de Romilly-sur-Andelle.

---

(1) Jean Coustel, reçu maître du métier de peinture, à Rouen, par suffisance, le 29 octobre 1694.

Inconnu. Saint Bruno à genoux, en extase, dans un paysage rude et couvert de rochers, 6 pieds 10 pouces sur 4 pieds 7 pouces, n° 275, catalogue Le Carpentier.

Sainte-Claire de Rouen. — Le Tellier. Sainte Claire à genoux devant un autel; un ange et saint François sont debout devant elle; le Père Eternel, la Vierge et Jésus sur des nuages, dans une gloire, 5 pieds 3 pouces sur 3 pieds 6 pouces n° 134, catalogue Le Carpentier.

Cordeliers de Rouen. — Jouvenet. Ex-voto, n° 38, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, de forme ogive.... a été remis sur toile et fort bien restauré par les ordres du département. » N° 1, catalogue 1846.

Le Tellier. Saint Joseph portant dans ses bras Jésus enfant; peint en 1665, n° 56, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, sur toile, est d'un faire large et fin, et offre de belles draperies et un dessin couvert qui tient du goût du Poussin, son maître et son oncle. » N° 128, catalogue 1846.

Dudot. Sainte Famille endormie, 8 pieds sur 4 pieds 4 pouces, n° 106, catalogue Le Carpentier. Accordé à l'église Saint-Gervais, 9 décembre 1837.

Idem. Baptême de Jésus avec des anges, 7 pieds sur 4 pieds 4 pouces, n° 107, catalogue Le Carpentier.

D'après Van-Dyck, le Christ mort aux pieds de sa mère en pleurs, tableau donné par Anselme Van-Hanfruic, de Malines, au commencement du XVIIe siècle, et passant anciennement pour une des plus rares pièces de peinture qui fût à Rouen. 6 pieds 2 pouces sur 4 pieds 11 pouces, n° 444, catalogue Le Carpentier.

Saint-Igny. Deux tableaux décrits par M. de Chennevières, l'Adoration des Bergers et l'Adoration des Rois. Après avoir séjourné quelque temps à Saint-Ouen et à

Saint-Godard, ils furent transportés à la chapelle Saint-Yon, où ils se trouvent actuellement. Ils sont désignés sous les nos 2 et 39 du catalogue des tableaux déposés dans l'église Saint-Ouen, 30 juillet 1792.

Sainte-Croix-Saint-Ouen. — Paul Farinatto Adoration des Mages, n° 158, catalogue Le Carpentier; n° 297, catalogue 1846.

Bourdon. Le Christ mort aux pieds de la Vierge, 3 pieds sur 4 pieds 3 pouces, n° 136, catalogue Le Carpentier. « Sur toile, de forme cintrée, bien conservé. »

Saint-Denis de Rouen. — Le Tellier. Ecce Homo; un ange en pleurs soutient Jésus, 4 pieds 6 pouces sur 2 pieds 5 pouces, n° 130, catalogue Le Carpentier.

Idem. Un Christ mort avec une Vierge debout en pleurs, 4 pieds 6 pouces sur 2 pieds 5 pouces, n° 131, catalogue Le Carpentier.

Idem. Beau Christ mort en croix, 7 pieds 8 pouces sur 5 pieds 2 pouces, n° 43, catalogue Le Carpentier. « Sur toile et bien conservé, d'un précieux fini. » Accordé à l'église Saint-Godard de Rouen.

Idem. Trois Anges en pleurs, demi-figures, 3 pieds 1 pouce sur 3 pieds, n° 223, catalogue Le Carpentier. « Sur toile, attaché sur parquet; beaux caractères de tête. »

Saint-Eloy. — Sacquespée. Adieux de Paul et de Silas allant au martyre, 5 pieds 1 pouce sur 4 pieds, n° 174, catalogue Le Carpentier.

Deux tableaux d'un maître inconnu, nos 187, 188, catalogue Le Carpentier.

Emmurées. — Le Tellier. La Vierge sur des nuages, entourée d'anges; un Jacobin à genoux à la droite du tableau,

et de l'autre côté une femme et son fils, 5 pieds sur 3 pieds 10 pouces, n° 254, catalogue Le Carpentier.

Idem. Adoration des Bergers : la Vierge à genoux, et vue de face, sur la droite du tableau, découvre le nouveau-né; plusieurs bergers, les uns à genoux et les autres debout, regardent cet enfant avec surprise; Joseph paraît debout derrière la Vierge, 8 pieds 3 pouces sur 6 pieds 3 pouces, n° 79, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, sur toile, du faire le plus large et le plus moelleux, est peint en 1675, et peut être regardé comme un des beaux de ce maître. » Accordé à l'église de Bonsecours, le 9 avril 1820.

Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Genre de Ribera. Saint Sébastien mort dans les bras des saintes femmes, 3 pieds 10 pouces sur 3 pieds 11 pouces, n° 335, catalogue Le Carpentier.

Eu (Abbaye d'). — Genre de Vanloo. Fondation de l'abbaye par Robert, comte d'Eu, 6 pieds 6 pouces sur 5 pieds 6 pouces, n° 487, catalogue Le Carpentier.

Feuillants de Rouen. — Le Tellier. Saint Bernard à genoux devant une Vierge qui tient l'enfant Jésus; saint Joseph est derrière, 4 pieds 8 pouces sur 3 pieds 7 pouces, n° 92, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, peint sur toile, est de la plus belle couleur, d'un beau fini et très bien drapé. »

Feuillants d'Ouville. — Baptiste Monnoyer. Deux tableaux de fleurs, n° 247, catalogue Le Carpentier; n°s 89 et 93, catalogue 1846.

Mola. Agar dans le désert, 2 pieds 1 pouce sur 2 pieds, n° 556, catalogue Le Carpentier.

Genre de Mola : Paysage. Jésus sur le devant avec deux

apôtres et la Madeleine à genoux à ses pieds, 1 pied 10 pouces sur 2 pieds 11 pouces, nº 558, catalogue Le Carpentier.

Ecole flamande. Sujet de nature morte, représentant une épaule de mouton et des accessoires de cuisine, sur bois, 2 pieds 3 pouces sur 2 pieds 9 pouces, nº 328, catalogue Le Carpentier.

Genre de Breenberg. Paysage avec fabriques et ruines, 2 pieds sur 3 pieds, nº 331, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau a été restauré et remis sur toile depuis un an. »

Saint-Georges-de-Boscherville. — Dudot. Le Christ descendu de la croix, soutenu par un ange; la Vierge et saint Jean sont debout; à droite, la Madeleine est à genoux aux pieds du Christ; des anges, dans le haut du tableau, terminent cette composition d'un coloris brillant, nº 42, catalogue Le Carpentier. « On voit dans la ville de Rouen et aux environs plusieurs ouvrages de ce maître, dont le pinceau est large et moelleux. On serait tenté de croire qu'il a été l'élève de Bourdon, dont il a suivi la manière. Ce maître est inconnu à Paris, et il paraît avoir passé une grande partie de sa vie à Rouen, dans le siècle dernier. » Accordé par le préfet à l'église de Boscherville, sur la demande de M. Dornay.

Gravelines. — Maître inconnu de l'école du Crotonne. Adoration des Bergers. On a ajouté sur le premier plan un saint François et une religieuse de l'ordre des Gravelines. 9 pieds sur 5 pieds 10 pouces, nº 54, catalogue Le Carpentier.

Le Tellier. Saint Alexis mort sous une voûte, près de sa maison, et étendu sur une natte; deux hommes sur le troisième plan, dans l'attitude de la surprise. Le fond du tableau est terminé par une belle architecture. 5 pieds

sur 3 pieds 9 pouces, n° 90, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, peint sur toile, d'une composition simple, est un des beaux ouvrages de ce maître ; on y trouve toute la simplicité de Lesueur et une science profonde de la perspective. » Accordé à l'église du couvent de la Visitation.

Idem. Vision de saint Bernard, n° 94, catalogue Le Carpentier ; n° 94, catalogue 1846.

Lely. Jésus en croix ; deux figures habillées de noir, à la mode du temps, 5 pieds 9 pouces sur 4 pieds 8 pouces, n° 98, catalogue Le Carpentier. « Peint sur toile, avec beaucoup de légèreté, dans la manière de Van-Dyck. »

Idem. Un Christ mort en croix ; deux figures à la mode du temps, vêtues de noir, sont à genoux sur le devant du tableau, 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds, n° 164, catalogue Le Carpentier.

Inconnu, de l'école d'Angleterre. Trois portraits de femme et d'enfants, n°s 314, 494, 497, catalogue Le Carpentier.

Inconnu. Martyre de saint Jean-Porte-Latine, 3 pieds 8 pouces sur 5 pieds 7 pouces, n° 309, catalogue Le Carpentier.

Jacobins. — Inconnu. Jésus étendu sur un linceul, n° 358, catalogue Le Carpentier.

Saint-Jean de Rouen. — De Troy le fils. Ascension, n° 118, catalogue Le Carpentier ; n° 2, catalogue 1846.

Idem. Assomption, n° 119, catalogue Le Carpentier ; n° 144, catalogue 1846.

Hôpital de Saint-François. — Heraux (1). Christ en croix, 8 pieds 3 pouces sur 4 pieds 10 pouces, sur toile,

---

(1) Peut-être Nicolas Herault, juré apprentif sous Pierre Léger, le 25 septembre 1703.

n° 302, catalogue Le Carpentier. « D'un bel effet, avec un beau fond. »

Hospice de l'Humanité (Lieu-de-Santé). — Vincent. Aveugle guéri à la porte du Temple, 10 pieds 4 pouces sur 8 pieds 10 pouces, n° 15, catalogue Le Carpentier. « Tableau peint par cet artiste à son retour d'Italie, exposé au salon du Louvre. »

Idem. Le Paralytique guéri à la piscine, même proportion que le précédent, n° 16, catalogue Le Carpentier. Accordés à l'église de la Madeleine.

Saint-Lô (*Prieuré de*). — Verdier. Saint Jean dans l'île de Pathmos, 6 pieds 8 pouces sur 4 pieds 6 pouces, n° 212, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau était placé à une chapelle de cette église; c'est une fort belle copie de Le Brun. »

Saint-Lô (*Paroisse de*). — Genre de La Fosse. La Résurrection, 5 pieds 4 pouces sur 7 pieds 8 pouces, n° 307, catalogue Le Carpentier. Accordé à la chapelle du collége.

La Londe (*Paroisse de*). — Jouvenet. Purification, n° 58, catalogue Le Carpentier « Ce tableau, de forme cintrée, est sur toile; il diffère pour sa composition de celui que l'on connaît du même artiste, gravé par Desplaces, et qui était autrefois dans l'église du collége des Jésuites de Rouen, lequel a été vendu pour l'Angleterre il y a quelques années (1). » Le tableau de Jouvenet, de

(1) Serait-ce le tableau dont Le Carpentier annonçait la découverte en ces termes, dans une lettre du 28 frimaire an II de la République : « Je me hâte d'annoncer à Lemonnier que le voyage que je viens de faire à La Londe a été des plus fructueux, puisque j'en rapporte un superbe et magnifique tableau de notre compatriote Jouvenet, lequel s'y est peint lui-même et sa fille en 1692. Ce tableau a 10 pieds de hauteur sur 6 de largeur. Il est un des plus capitaux de ce maître, et fait pour être l'ornement du Musœum. »

l'église des Jésuites, fut cédé pour 900 liv.; le graveur Bacheley en avait offert 600.

Saint-Louis (*Prieuré de*) — Copie d'après Jouvenet. Saint Louis supportant la croix portée par des anges, 6 pieds sur 3 pieds 10 pouces.

Saint-Maclou de Rouen. — Sacquespée. Mariage de Clovis, 3 pieds 8 pouces sur 6 pieds 9 pouces, n° 165, catalogue Le Carpentier.

Idem. Clovis promet de se faire chrétien avant la bataille de Tolbiac, 3 pieds 8 pouces sur 7 pieds 10 pouces, n° 166, catalogue Le Carpentier.

Idem. Baptême de Clovis, 3 pieds 9 pouces sur 7 pieds 10 pouces, n° 167, catalogue Le Carpentier. Ces trois tableaux ont été accordés à l'église de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, le 22 mars 1821.

Idem. Clovis entouré de guerriers et donnant un anneau à l'un d'eux ; dans un côté du tableau Clotilde fait l'aumône à une femme, 3 pieds 3 pouces sur 7 pieds 8 pouces, n° 168, catalogue Le Carpentier. « Ces quatre tableaux décoraient une chapelle de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen ; ils sont peints sur toile et n'ont pas le fini que met ordinairement ce maître ; ils sont d'un coloris tirant sur le gris. »

Saint-Martin-du-Pont. — Copie d'après Raphaël. Sainte Famille, 6 pieds 9 pouces sur 4 pieds 10 pouces, n° 52, catalogue Le Carpentier. « L'original de ce tableau, fait pour François Ier, est assez connu ; il suffit de dire ici que cette copie est du plus grand mérite ; on la croit de Mignard ; elle a été remise sur toile. »

Mathurins. — Léger, né à Rouen, élève de Jouve-

net (1). 8 pieds sur 14 pieds 6 pouces, n° 19, catalogue Le Carpentier. « Le meilleur tableau de cet artiste.... peint sur toile et en bon état ; tableau d'une riche composition et qui eût fait honneur à des peintres de l'Académie. L'œil du spectateur y est attiré malgré lui. » Accordé à l'église Saint-Léger-du-Bourg-Denis, le 22 mars 1821.

Sacquespée. Religieux Mathurin en pied, de grandeur naturelle, 5 pieds 4 pouces sur 3 pieds 6 pouces.

Idem. Autre religieux du même ordre, même proportion.

Idem. Sainte Jeanne d'Aragon, de l'ordre de la Trinité, 6 pieds sur 4 pieds, n° 351, catalogue Le Carpentier.

Saint-Michel. — Hallé le père. Naissance de Jésus, n° 105, catalogue Le Carpentier ; n° 62, catalogue 1846. Ce tableau fut composé en 1669, d'après un dessin approuvé par les trésoriers de la paroisse et par le père Petit, de la Compagnie de Jésus ; il coûta à la Fabrique 315 liv.

Minimes. — Mignard. Une Vierge, demi-figure, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds, n° 574, catalogue Le Carpentier. « Tableau restauré et remis sur toile par ordre du département. »

Mont-aux-Malades (Prieuré du). — Portrait de l'abbé Perot, prieur du Mont-aux-Malades, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds, n° 325, catalogue Le Carpentier.

Saint-Nicaise. — Le Tellier. Ascension de Notre-Seigneur au milieu des douze apôtres, 8 pieds 10 pouces sur 5 pieds 8 pouces, n° 57, catalogue Le Carpentier. Ce

---

(1) Pierre Léger fut reçu maître du métier de peinture le 24 février 1683, et garde en 1702.

tableau était à la contretable du chœur. Accordé à la chapelle du Collége.

Saint-Nicolas. — Le Tellier. Jésus donnant les clés à saint Pierre, 4 pieds sur 2 pieds 5 pouces, n° 242, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau, d'une composition fort sage, tient beaucoup du Poussin; le Christ surtout a un caractère frappant de majesté. »

Idem. L'Adoration des Bergers, n° 243, catalogue Le Carpentier.

Idem. La Résurrection, n° 244, catalogue Le Carpentier (1).

Notre-Dame-de-la-Ronde. — Copie du Poussin. Saint Pierre guérissant les boîteux à la porte du Temple, tableau cintré, sur toile, 6 pieds sur 4 pieds, n° 334, catalogue Le Carpentier.

Nouvelles Catholiques. — Cazes. Jésus au milieu des docteurs. On trouve dans un ancien inventaire de ces religieux la note suivante, relative à ce tableau : « Un grand tableau du mystère de l'enfant Jésus trouvé au milieu des docteurs, lequel doit être dans le fond de la contretable, lequel a été payé et donné par Mlle Goujon (*lisez* Guyon), supérieure. » N° 22, catalogue Le Carpentier; n° 19, catalogue 1846.

Oratoire. — De la Fosse. Le Sermon sur la montagne, grande et superbe composition, 15 pieds 6 pouces sur 8 pieds 2 pouces, n° 6, catalogue Le Carpentier. « Ce ta-

(1) On trouve, dans le registre des comptes de la paroisse Saint-Nicolas, année 1657, cette indication : « Item, payé à M. Le Tellier, paintre, la somme de deux cens livres pour quatre tableaux mis aux deux costez du grand autel. »

bleau était à la contretable de l'église des Pères. Ce tableau, peint sur toile, a dû être d'une belle couleur et d'un bel effet ; mais le temps l'a entièrement noirci, et on y voit très peu de chose. »

Genre de La Fosse. Jésus parmi les docteurs, le Sermon sur la montagne, la Samaritaine, Jésus chez Marthe et Marie ; tableaux cintrés, sur toile, 4 pieds 11 pouces sur 7 pieds 11 pouces, nº 377, catalogue Le Carpentier. « Ces quatre tableaux sont parfaitement dans la couleur de La Fosse, et paraissent avoir été retouchés par ce maître, dont la même église possédait un fameux tableau à sa contretable. »

Copie d'après Dominiquin. Martyre de saint Sébastien.

Saint-Ouen. — Daniel Hallé. Multiplication des pains, nº 1, catalogue Le Carpentier. On lit dans le *Livre des choses notables du couvent de Saint-Ouen*, que ce tableau fut fait à Paris, en 1665, par M. Hallé, natif de Rouen, et qu'il coûta 800 livres, sans y comprendre le cadre et les rideaux avec la ferrure. Ce témoignage d'un contemporain nous autorise à considérer Daniel Hallé comme un de nos compatriotes. Les lignes suivantes, que j'extrais d'un registre des maîtrises, confirment ce témoignage et prouvent de plus que ce peintre a fait à Rouen ses premières études de peinture : « Dudit jour, mardi 4 novembre 1631, Daniel Hallé a été jure apprentif du mestier de paintre-sculpteur, soubz Rollin Bunel, maistre dudit art, pour le temps de cinq ans, suivant l'ordonnance, pendant lequel temps ledit maistre sera tenu quérir à son dit apprentif boire, manger, feu, lit et hostel, et luy monstrer bien et deument ledit mestier, moyennant les pactions et acort faits entre eux, présence de Jean Bury, Jean Gaillard, Estienne Mazeline et Jacques Leger, maistres et gardes année présente. » La Multiplication

des pains se trouvait, avant la Révolution, au réfectoire du couvent; elle orne maintenant la chapelle de la Sainte-Vierge, à Saint-Ouen. Cette vaste basilique ne fournit aucun autre tableau de prix, si ce n'est les portraits de Newton, du père Laneau, n°s 299 et 393, catalogue Le Carpentier; l'ouverture de la Porte-Sainte, de Mauviel, peintre rouennais (1). Ce dernier tableau coûta 200 livres au cardinal de Bouillon. Accordé à l'église Saint-Ouen.

Saint-Patrice. — Martin de Vos « Huit tableaux de l'histoire de Jacob, peints sur bois et ornés d'une infinité d'animaux, de vases et d'ustensiles précieusement peints, ornés de fonds de paysage à la manière de Breugel. »

Rachel donne à boire à l'envoyé d'Abraham, 3 pieds sur 6 pieds 1 pouce;

Rachel reçoit les bijoux, 3 pieds 7 pouces sur 6 pieds;

Jacob vient demander Rachel en mariage, 3 pieds 3 pouces sur 5 pieds 8 pouces;

Rencontre de Jacob et d'Esaü, 3 pieds 7 pouces sur 5 pieds 5 pouces;

Mariage de Jacob, 3 pieds 6 pouces sur 5 pieds 5 pouces;

Retour de Jacob, 3 pieds 6 pouces sur 6 pieds;

Adieux de Rachel à son père, 3 pieds 6 pouces sur 5 pieds 5 pouces;

Noces de Rachel, 3 pieds 6 pouces sur 5 pieds 6 pouces, n°s 120–127, catalogue Le Carpentier.

Ecole de Lahire. Visitation, 3 pieds 3 pouces sur 5 pieds 8 pouces, n° 311, catalogue Le Carpentier.

---

(1) Voy. *Livre des choses notables du couvent de Saint-Ouen*, archives départementales. — C'est à tort qu'on attribue généralement l'Ouverture de la porte sainte à Léger. Jean Mauviel fut garde du métier de peinture en 1695 et 1696.

Dudot. Cinq tableaux représentant le portement de croix, 4 pieds 4 pouces sur 10 pieds 9 pouces;

La Flagellation, 4 pieds 4 pouces sur 5 pieds 6 pouces;

La prise de Jésus, même proportion;

Jésus au Jardin des Oliviers, 4 pieds 4 pouces sur 6 pieds;

Jésus présenté devant Pilate, 4 pieds 4 pouces sur 5 pieds 4 pouces, nos 112 et 116, catalogue Le Carpentier.

Saint-Pierre-du-Châtel. — Sacquespée. Apparition de Jésus à saint Pierre, 6 pieds 4 pouces sur 4 pieds 7 pouces, n° 108, catalogue Le Carpentier; n° 135, catalogue 1834.

Idem. Le Père Eternel, de forme ovale, 3 pieds 3 pouces sur 2 pieds 8 pouces, n° 326, catalogue Le Carpentier.

Saint-Pierre-l'Honoré. — Ecole de Rubens. Adoration des Mages, tableau sur toile, d'une riche composition, n° 196, catalogue Le Carpentier.

Récollets. — Vouet. Des Religieux Récollets à genoux devant deux anges debout qui leur présentent un livre ouvert, 11 pieds 7 pouces sur 7 pieds 9 pouces, n° 17, catalogue Le Carpentier. « Ce tableau a été rentoilé par ordre du département, il y a deux ans; il est dans le plus bel état de conservation; coloris frais et belle pâte. » Accordé à Saint-Ouen, 4 novembre 1807

Idem Des religieux en extase au-dessous d'une gloire sur laquelle sont le Père Eternel et la Vierge; dans le coin du tableau, un religieux cardinal à genoux, tenant en sa main un soleil en or; mêmes dimensions que le précédent Accordé à Saint-Ouen, 4 novembre 1807.

Luc Recolet. Notre-Dame des Anges, de grandeur naturelle, 11 pieds 5 pouces sur 8 pieds 3 pouces, n° 7,

catalogue Le Carpentier. « Tableau placé à la contretable de leur église. » Accordé aux dames Ursulines.

Dudot. Saint François à genoux, et le Christ et la Vierge sur des nuages; un ange couronné de fleurs, à genoux sur la gauche du tableau, 11 pieds 8 pouces sur 8 pieds, n° 191, catalogue Le Carpentier. « Tableau assez large, mais dur et outré de couleur. »

Liébault. Portrait d'un Religieux Récollet, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds, n° 278, catalogue Le Carpentier.

Grand-Séminaire. — Lemonnier. La Peste de Milan, n° 9, catalogue Le Carpentier, n° 20, catalogue 1846. Ce tableau, qui fut exposé au salon du Louvre, fit la réputation de son auteur.

Idem. La Présentation au Temple, n° 10, catalogue Le Carpentier, n° 142, catalogue 1846. — Ce tableau fut, comme le précédent, exposé au salon du Louvre.

Le premier monastère de la Visitation possédait un grand nombre de portraits allégoriques. En 1697, le roi et la reine d'Angleterre, à la considération de la R. M. Louise de Croiset, avaient donné leurs portraits en saint Louis et en sainte Hélène. Cet exemple fut contagieux : le marquis et la marquise de Beuvron donnèrent le leur en saint Henri et en sainte Geneviève ; Mlle de Beuvron, une des bienfaitrices les plus considérées de la communauté, donna le sien en sainte Elisabeth de Hongrie et une seconde fois en sainte Cécile pour le noviciat ; Mme la présidente de Franquetot offrit celui de Mme de Courvaudon en sainte Barbe ; ajoutons-y les portraits de Mme Desneval en sainte Catherine, de Mme de Franqueville en sainte Madeleine, du roi Louis XIV en saint Charlemagne. On retrouve une partie de ces tableaux dans le catalogue de Le Carpentier, notamment celui de sainte

Cécile sous les traits de Mlle de Beuvron, peint par Jouvenet, 8 pieds sur 5 pieds 4 pouces. On doit regretter les portraits de saint Henri, de sainte Geneviève et de saint Charlemagne; l'allégorie n'était point sans doute assez voilée pour qu'on n'y pût reconnaître les royales figures de Jacques II, d'Henriette de France, et de Louis le Grand. Dès lors ces portraits devaient périr. Le Carpentier signale encore comme provenant du premier couvent de la Visitation, l'Apothéose de saint François de Sales, 6 pieds 1 pouce sur 5 pieds; une Apparition de N.-S. à Jeanne de Chantal, 5 pieds 3 pouces sur 5 pieds 3 pouces, de Le Tellier, n°s 87 et 257, catalogue Le Carpentier; une autre Apothéose de saint François de Sales, 6 pieds 5 pouces sur 4 pieds 10 pouces, et une Guérison de malades à son tombeau, 10 pieds sur 5 pieds 6 pouces, de Sacquespée; n°s 491 et 91, catalogue Le Carpentier. Un Ange gardien, tableau cintré, 9 pieds 2 pouces sur 4 pieds 2 pouces, et une Annonciation, 9 pieds 4 pouces sur 4 pieds 2 pouces, de Deshays; n°s 398 et 107, catalogue Le Carpentier.

Le deuxième monastère de la Visitation avait fourni au musée quatre tableaux de Deshays: la Visitation, tableau d'une riche composition, 17 pieds 6 pouces sur 10 pieds 8 pouces, n° 2, catalogue Le Carpentier, « placé à la contretable du deuxième monastère de la Visitation, peint au moment du départ de l'artiste pour l'Italie et tenant beaucoup de l'école de Boucher dont Deshays était élève et dont il a souvent conservé la manière; on doit cependant rendre la justice à cet artiste d'avoir été un des meilleurs dessinateurs de l'école française, et d'avoir eu une facilité de pinceau dont il y a peu d'exemples »; Saint François de Sales donnant la règle de la Visitation à des religieuses à genoux, 10 pieds sur 5 pouces (sic); Saint

Joseph tenant Jésus l'enfant par la main, 8 pieds sur 2 pieds 4 pouces; Saint Augustin, même proportion, n° 3, catalogue Le Carpentier.

Le Tellier. Saint François de Sales à genoux tenant en sa main un cœur enflammé. Le Père éternel et Jésus sur des nuages au haut du tableau, 2 pieds 3 pouces sur 1 pied 10 pouces, n° 285, catalogue Le Carpentier.

Inconnu. Saint François de Sales porté sur des nuages par des anges, 4 pieds 8 pouces sur 3 pieds, n° 259, catalogue Le Carpentier. « Sur toile, largement peint par un maître de l'école française du dernier siècle. »

Du couvent des Ursulines provenaient un tableau de Deshays représentant sainte Ursule en extase, n° 215, catalogue Le Carpentier; et trois tableaux de Lemonnier: la Sainte Famille, 13 pieds 6 pouces sur 7 pieds 9 pouces, n° 11, catalogue Le Carpentier;

Jésus au milieu des docteurs, 9 pieds 4 pouces sur 7 pieds 9 pouces, n° 12, catalogue Le Carpentier; Jésus appelant à lui les enfants, n° 13, catalogue Le Carpentier; n° 71, catalogue 1846.

De Saint-Vigor de Rouen, le Baptême de Clovis, de Sacquespée; 5 pieds sur 3 pieds 5 pouces, n° 378, catalogue Le Carpentier.

De la Bibliothèque des religieux de Saint-Wandrille, le portrait du célèbre Pierre de Marca; 2 pieds 1 pouce sur 1 pied 10 pouces, n 473, catalogue Le Carpentier.

De la Bibliothèque de l'Académie de Rouen, les portraits de MM. de Cideville et de Miromenil, de Voirot, le portrait de Fontenelle par un maître français, n°s 169, 556 et 477, catalogue Le Carpentier, n°s 84, 112, 114, catalogue 1846.

De la Chambre du Parlement, le Christ mourant en croix, de Natoir, 8 pieds 6 pouces sur 4 pieds 3 pouces, n° 67, catalogue Le Carpentier; le Christ mort en croix, par Monnet, 9 pieds 10 pouces sur 3 pieds 9 pouces, n° 69, catalogue Le Carpentier.

De la Juridiction consulaire (salle d'hiver), le Christ mort en croix, de Dumont le Romain, 6 pieds 8 pouces sur 3 pieds 10 pouces, n° 71, catalogue Le Carpentier. « Accordé aux Consuls. »

Une Vierge portant Jésus debout sur ses genoux, de Carle Vanloo (chapelle de la Juridiction), n° 70, catalogue Le Carpentier; n° 173, catalogue 1846.

De la Salle d'audience du Bureau des finances, le Christ mourant en croix, de Jouvenet; 7 pieds 6 pouces sur 5 pieds 2 pouces, n° 83, catalogue Le Carpentier.

Parmi les tableaux inscrits au catalogue de Le Carpentier, sans indication de provenances, les suivants m'ont paru mériter une mention spéciale:

N° 82. Le Tellier L'Ascension. (Accordé à l'église du collège le 22 mars 1821)

N° 94. Sacquespée. Le Portement de Croix, plusieurs figures, 2 pieds 9 pouces sur 6 pieds.

Idem. Jésus au tombeau, mêmes proportions. Accordé à l'église paroissiale de Canteleu.

N° 109. Le Guide. L'Apparition de Jésus à la Madeleine. Un ange, debout, tenant un drapeau; Jésus à moitié nu, à moitié couvert d'une draperie blanche; la Madeleine est à genoux, 6 pieds 9 pouces sur 4 pieds 6 pouces.

N° 141. Albert Durer. Nunc dimittis, composé de plusieurs figures, 2 pieds 9 pouces sur 3 pieds.

N° 142. Idem. Jésus guérissant une femme malade; une jeune fille la soutient; ces deux tableaux, de l'école alle-

mande, sont peints sur bois et fort bien conservés; ils sont des plus curieux.

N° 148. Franck. Le Portement de Croix. Sujet composé d'une infinité de petites figures, n° 179, catalogue 1846.

N° 151. Subleyras. Portrait de Benoit XIV, n° 295, catalogue 1846.

N° 160. Le Tellier. Adoration des Bergers. Accordé à l'église de Bonsecours, le 9 avril 1820.

N° 229. Houde Kooter. Poules et oiseaux de différentes espèces et de différents pays, avec une corbeille de fleurs sur le devant, 5 pieds 10 pouces sur 6 pieds. Ce tableau charmant a été entièrement repeint par les mains de l'ignorance et est dans un délabrement presque désespéré.

N° 255. Rodolphe Schoane. Jésus au tombeau, accompagné de plusieurs figures; manière fort large, 3 pieds 6 pouces sur 4 pieds 11 pouces. Tableau sur toile du xve siècle, à restaurer.

N° 371. Le portrait de Galilée, sur toile, demi-figure, 3 pieds 4 pouces sur 2 pieds 8 pouces. Ce portrait, d'un grand effet, est fort curieux; il est habillé de noir et affublé d'une espèce de draperie blanche.

N° 380. Genre allemand du xve siècle. L'Entrée dans Jérusalem, sur bois, beaucoup de figures.

N° 415. Ecole de Lombardie. L'Assomption, sur toile, joli petit tableau, 3 pieds 5 pouces sur 2 pieds 6 pouces. Ce tableau intéressant paraît du xive siècle.

N° 431. Ecole flamande du xiiie siècle (sic). Jésus mis au tombeau par les anges, sur bois, 1 pied 9 pouces sur 4 pieds 3 pouces.

N° 442. Ecole d'Italie. Une Gloire, avec beaucoup de saintes, sur toile, fort jolie composition, figures sveltes; d'un couvent de religieuses de Rouen. Ce tableau, fort curieux, est très ancien.

Nº 498. Lucas de Leyde. N.-S. au tombeau. Joli petit tableau, sur bois, de forme cintrée, avec ses deux volets, 1 pied 7 pouces sur 1 pied 2 pouces « Ces trois petits tableaux qui n'en font qu'un, étant ouverts, est (sic) très curieux à cause de son ancienneté; il est assez conservé. »

Nº 503. Holbein. Le portrait d'une jeune femme vêtue de noir, sur bois, très précieusement fini; 1 pied 7 pouces sur 1 pied 3 pouces.

Nº 504. Jean de Maubeuge, en 1400. Un Ecce Homo, avec quelques figures de Juifs, sur bois; de chez un prêtre déporté. Ce tableau, d'un précieux fini, est fort curieux pour le temps où il a été peint. Son auteur n'est guère connu que dans la vie des peintres flamands, et ce tableau est le seul qui soit ici Son nom est signé en latin, en lettres d'or, au bas du tableau. Il est un des premiers peintres flamands qui ait peint à l'huile.

Nº 575. Van-Dyck. Une Madeleine, demi-figure, la main appuyée sur une tête de mort. 2 pieds sur 1 pied 10 pouces, d'une abbaye de bénédictins de Rouen. Ce tableau intéressant, qui est un peu pâle quoique avec de grandes beautés de détails, a été aussi remis sur toile en 1792. On le croit de Van-Dyck ou de son école.

Nº 576. Le Titien. La Pièce de monnaie, deux demi-figures, 2 pieds sur 1 pied 10 pouces, sur toile; d'un couvent de Rouen; nº 256, catalogue 1846.

Une partie notable de ce premier fonds n'existe plus au musée. « Le musée, disait, en l'an XIII, le Conseil général, dépourvu de presque tout ce qu'il avait de bon, soit pour la décoration du palais de l'archevêché, soit pour meubler quelques églises, est réduit à peu de chose, et se placera dans une galerie qui fera partie de la bibliothèque. » Il y a certainement de l'exagération dans ces paroles; elles sentent le regret et le découragement. Tout en faisant une

large part aux églises, au moyen de dons et surtout de prêts, continués jusqu'à nos jours, on avait conservé à la ville une collection encore remarquable et digne de ses soins; un don du Gouvernement, sollicité depuis longtemps, vint bientôt remplir les vides qu'y avaient faits des restitutions nécessaires, commandées à la fois par l'intérêt général et par la justice. Un lot de trente-huit tableaux (1), la plupart de premier choix, fut mis par le ministre de l'intérieur à la disposition de la ville de Rouen, moyennant qu'elle s'engageât à payer les frais de restauration et de transport. L'offre fut acceptée à cette condition. M. Lemonnier trouva de nouveau l'occasion de signaler son dévoûment à son pays ; il surveilla les restaurations qui furent entreprises par les sieurs Michau, Hacquin, Nadreau, et fit tous ses efforts pour faire substituer à quelques tableaux du n° 5 d'autres, dont la possession lui semblait plus désirable, notamment une ou plusieurs compositions importantes de Poussin. Voir dans son musée chéri la statue et quelques-uns des chefs-d'œuvre immortels du plus grand peintre de la France et d'une des plus nobles gloires de la Normandie, était son vœu le plus ardent ; et on ne saurait imaginer avec quelle persistance il en poursuivit l'accomplissement, tantôt auprès du préfet dont il provoquait l'intervention, tantôt auprès du ministre Le musée impérial, vaincu par tant d'instances, ne se dessaisit qu'avec peine d'un seul tableau de Poussin; c'était un Saint Denis couronné par un ange, provenant d'une église de Paris. Cette toile a disparu du musée ainsi que le Concert d'anges en présence de Dieu le père, de Ph. de

---

(1) Je dois à l'obligeance de M. Anatole de Montaiglon la communication d'un état des tableaux délivrés par le Gouvernement au département de la Seine-Inférieure.

Champagne (1). Plus heureux que le département de la Seine-Inférieure , le département de l'Eure avait obtenu , en l'an XII. une production de Poussin , *Coriolan apaisé par sa mère*, pour être placé dans le monument qu'on projetait d'élever à la mémoire de cet artiste, aux Andelys.

Avec ces tableaux nous furent envoyés :

L'Adoration des Rois, de L. de La Hire (provenant des Capucins de la rue Saint-Honoré) ; nº 51, catalogue 1846.

L'Adoration des Bergers, attribué à Van Tulden (provenant d'une église des Pays-Bas), nº 190, catalogue 1846.

La Visitation de la Vierge, de Guerchin (provenant de Bologne), nº 291, catalogue 1846.

Saint Barnabé guérissant les malades, de Paul Véronèse (provenant de Mantoue), nº 311, catalogue 1846.

Le Christ au bas de la croix, entouré de sa famille. Ecole flamande. (Provenant de Belgique.)

La Conjuration de Catilina, de Salvator Rosa. (Provenant du palais Pitti.)

Un Ecce Homo, de Mignard (provenant du musée de Versailles), nº 73, catalogue 1846.

Le Couronnement d'épines, de Palma le jeune (provenant du musée de Versailles).

Mars et Vénus de Lanfranc (même provenance, ancienne collection), nº 263, catalogue 1846.

Le Christ en croix de Van-Dyck (provenant d'Anvers).

Un Extase de saint Augustin, du même auteur (même provenance).

Le Christ devant Pilate, aujourd'hui attribué à Gérard Honthorst, nº 210, catalogue 1846.

---

(1) Ce tableau fut, je crois, accordé à l'hospice des Aliénés, le 6 mars 1838. Le conservateur du musée l'attribuait à Coypel. Il provenait d'une église de Paris.

L'Apothéose de saint Louis, de Simon Vouet (provenant d'une église de Paris), n° 95, catalogue 1846.

Le Christ dans la gloire, Saint Sébastien et saint Roch, de Paul Véronèse (provenant d'Italie), n° 249, catalogue 1846.

Ananie tombé aux pieds des Apôtres, de Aubin Vouet (provenant de Notre-Dame de Paris).

Le Martyre de saint Sébastien, de Lubin Baugin (provenant d'une église de Paris). Accordé à Saint-Nicaise.

La Charité d'après Van-Dyck, n° 195, catalogue 1846.

Un Concert, de Giorgion (provenant de Milan, biblioth. Ambrosienne), n° 303, catalogue 1846.

Les Filles de Niobé, de Lemonnier (dépôt de l'Académie), n° 146, catalogue 1846.

La Toison, de Bassan (ancienne collection), n° 316, catalogue 1846.

Sainte Anne et la Vierge, de Stella (provenant d'une église de Paris).

La Madeleine, de Otto Vinius, aujourd'hui attribuée à Hubert Goltzius, n° 178, catalogue 1846 (provenant de Munich).

Un Portrait de femme (demi-figure, de Christophe).

Un Portrait d'homme, tenant d'une main un bâton; de l'école flamande.

Les deux Marie, d'après Daniel de Vollerre (provenant d'un émigré).

Le Christ en croix, la Madeleine et autres figures, d'un inconnu.

L'Ange apparaissant à Abraham, de Tinsonnier.

La Sortie de l'Arche (école de Boulogne).

La Résurrection de Lazare, de J.-B. Corneille (provenant d'une église de Paris), n° 5, catalogue 1846.

Une Bataille, d'un inconnu.

Un Repos, d'un inconnu.

La Mission des Apôtres, de Lemonnier (provenant du musée de Versailles), n° 55, catalogue 1846.

Temple et Allégorie chrétienne, d'un inconnu.

Le superbe tableau que le catalogue de 1846 désigne sous le titre impropre de « la Vierge présidant une assemblée de jeunes filles (1), » qu'il attribue à Van Eyck, était attribué à Hans Hemmelinck, dans la lettre d'envoi du Ministère. Cette attribution paraît douteuse ; mais il est certain que ce chef-d'œuvre faisait partie du musée royal et provenait de l'émigré Millioti ; n° 196, catalogue 1846.

La Résurrection de N.-S., l'Adoration des Rois, le Baptême de Jésus nos 269, 270, 271, catalogue 1846, furent d'abord attribués à Mantegna. M. Lemonnier qui partageait cette erreur s'efforça de les faire effacer de la liste. Ils y furent maintenus fort heureusement pour nous, puisque ces petits tableaux qu'on aurait tort d'attribuer plus longtemps à Raphaël, appartiennent à son maître, Pérugin Ils proviennent de l'église des bénédictins de San Piétro de Pérouse.

Plusieurs de ces tableaux, déjà décrits par M. de Chennevières (2), étaient le fruit de nos victoires ; quand les alliés vinrent en France ; quelques-uns furent réclamés. Le Salvator Rosa fut encaissé et envoyé au secrétaire général du musée royal à Paris, en 1815, pour être remis à la disposition du grand-duc de Florence. Vers le même temps, des commissaires du roi des Pays-Bas enlevèrent de vive force les tableaux de Van-Dyck, soustraction peu

---

(1) Dans le lot des tableaux envoyés par le musée impérial, ce tableau est encore plus improprement désigné sous ce titre : « Généalogie de la Vierge et l'enfant Jésus tenant du raisin. »

(2) *Revue de Rouen*, an 1848. — Notes pour servir au prochain catalogue du musée de Rouen, p. 462.

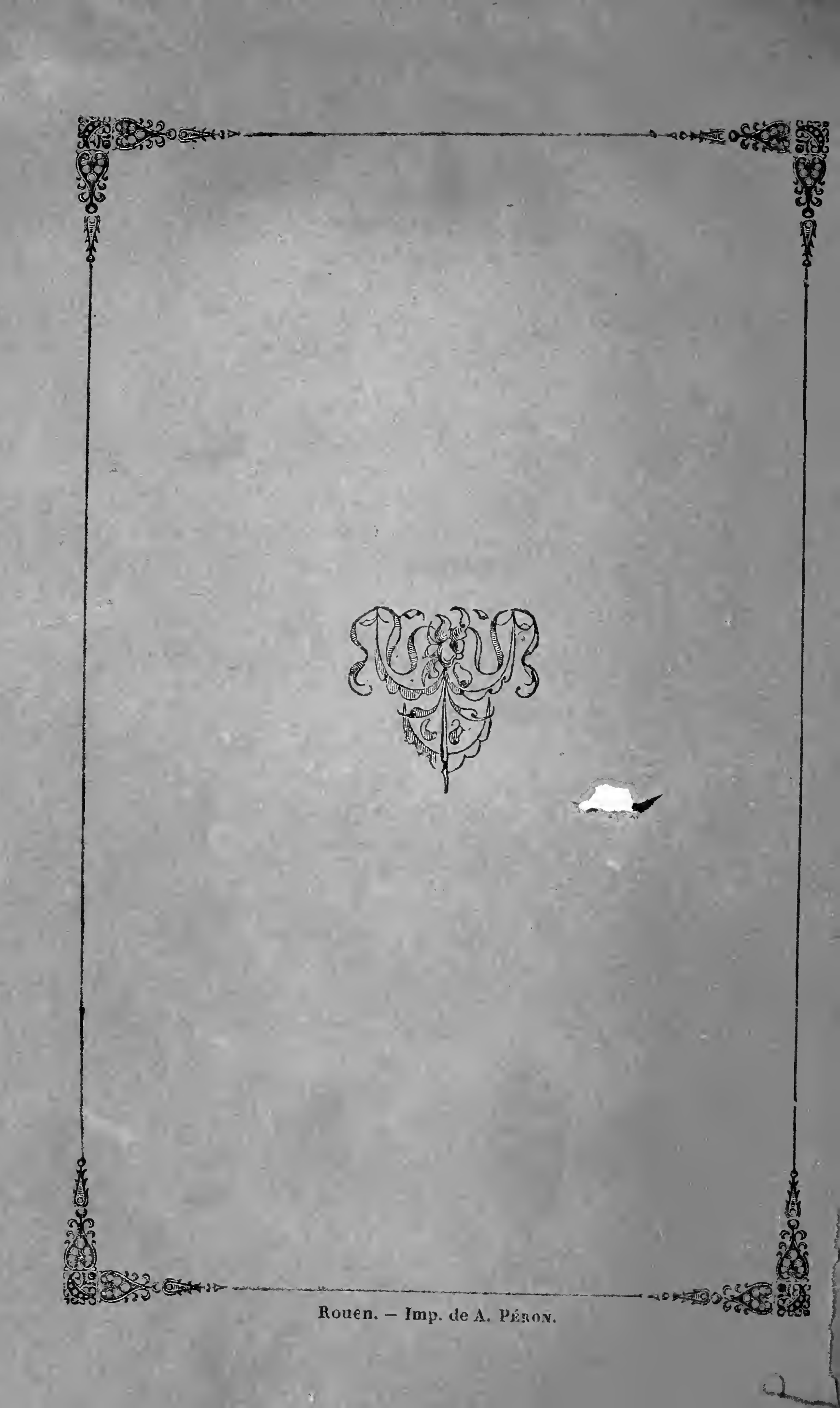
justifiée, puisque le musée de Bruxelles avait été enrichi sous l'Empire, en même temps que le musée de Rouen, de chefs-d'œuvre français qu'il ne nous a point restitués. Le comte de Pradel, directeur général de la maison du roi Louis XVIII, réclama, en outre, sept tableaux, parmi lesquels nos trois Pérugin et la Vierge prétendue d'Hemmelinck, pour les tenir à la disposition des puissances étrangères, en cas de réclamation. Mais on fit valoir les sacrifices que la ville s'était imposés pour les restaurer, et le ministre de l'intérieur, M. Lainé, ayant égard aux observations du maire de Rouen et du chancelier de France, ordonna au préfet de ne donner aucune suite au projet d'enlèvement, et d'arrêter *l'effet de dispositions qu'il considérait comme désastreuses pour l'étude des arts dans ce pays.*

De nombreuses acquisitions et plusieurs dons sont venus augmenter nos richesses. Je me borne à mentionner l'achat de deux Vernet, pour 2,400 fr., en 1808 ; l'achat des collections de MM. Descamps et Lemonnier, en 1818 et 1822, et le don de la belle toile de Valentin par M. de Martainville. L'usage que l'on a adopté d'indiquer sur la bordure la date d'acquisition des tableaux nouvellement entrés au musée, me dispense de plus longs détails ; mais il ne serait pas juste de passer sous silence le service éminent que rendit à notre ville un homme aussi distingué par son érudition que par son goût délicat pour les arts, en signalant les fâcheux inconvénients d'un projet de vente qui n'embrassait pas moins de soixante-quatorze tableaux de notre collection publique (1). Je finis, en souhaitant qu'un artiste éclairé, reprenant ce sujet que je ne pouvais

(1) *Revue de Rouen*, second semestre 1836, p. 215 et suiv. « De la nouvelle classification du musée et de la suppression de 74 tableaux. » (Art. de M. André Pottier.)

qu'ébaucher, unisse à l'appréciation et à la description exacte des tableaux, l'exposition des faits et surtout l'indication des provenances, s'il est vrai, comme je le pense, qu'elles ne peuvent qu'éclairer la critique et prêter un nouveau charme à des œuvres qu'on ne se lasse point d'admirer.

Extrait du *Précis* de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1852-1853.



Rouen. — Imp. de A. Péron.

